Mont des Avaloirs
Communauté de communes

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Rapport d'activités annuel 2025 - Communauté de Communes du Mont des Avalairs
Création graphique : Bastien Lefray / Edition : Service communication
Crédits photos : Lazaroz - Teddy Verneuil / Mayenne Tourisme - Alexandre Lamoureux/CCMA /ARTSvalair/Magnific/ FlickR - John Harris/Pexels - Marek Piwnicki/CPTS Nord Est Mayenne

Communauté de Communes du Mont des Avalairs
1 rue de la Corniche de Pail
53140 Pré-en-Pail-Saint-Samson
Tel. : 02 43 30 71 11
www.cc-montdesavalairs.fr

SOMMAIRE

5
ÉDITO

6
LE TERRITOIRE ET SON PROJET

19
AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE PAR LA REVITALISATION DU TERRITOIRE
- Urbanisme
- Habitat
- Écoquartier
- Mobilités
- Voirie
- Espaces verts

45
FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
- Énergie
- Bâtiments
- Eau et assainissements
- Déchets

9
ACCOMPAGNER UNE ÉCONOMIE ATTRACTIVE, DURABLE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS
- Économie
- L'Ampère
- Tourisme

27
ADAPTER NOTRE QUALITÉ DE VIE AVEC DES SERVICES POUR TOUS
- Famille
- Santé et action sociale
- France services
- Culture
- Équipements sportifs

53
GOUVERNANCE ET SERVICES SUPPORTS
- Gouvernance
- Communication et relations institutionnelles
- Travaux communaux et manifestations
- Ressources Humaines
- Finances



ÉDITO

La présentation du rapport d'activités est un temps fort annuel pour une collectivité. Ce document permet à la fois aux élus municipaux et communautaires mais également à l'ensemble de nos concitoyens de découvrir la multitude et la richesse de nos actions au quotidien.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus communautaires de l'ancienne mandature et sa Présidente Mme Diane Rouland d'avoir travaillé sur un document simple et attrayant, qui donne des informations essentielles et ceci en toute transparence.

Ce rapport est le reflet de notre intercommunalité qui se veut dynamique et au service du territoire, de ses forces vives et de ses habitants quelque soient leurs âges.

Je vous laisse au fil des pages découvrir les informations liées à l'ensemble des services intercommunautaires.

Cet éditorial est pour moi aussi l'occasion de remercier l'ensemble des agents de la CCMA qui au quotidien œuvrent pour le bon fonctionnement de nos services publics.

Bonne lecture à tous.

Fatiha IDRI-HUET
Présidente de la Communauté de
Communes du Mont des Avaloirs



LE TERRITOIRE ET SON PROJET

Au centre d'un carrefour stratégique du Grand Ouest, le territoire du Mont des Avaloirs se trouve à proximité de plusieurs pôles structurants, d'infrastructures permettant les déplacements et de sites incontournables :

- Les villes universitaires d'Alençon, Le Mans, Laval ou Caen à moins d'une heure de route ;
- Les importants réseaux routiers dont la Nationale 12, les autoroutes A28 (Alençon-Le Mans-Tours), A11 (Paris-Le Mans-Nantes) et A81 (vers Rennes) ;
- Les sites touristiques de Saint-Céneri-le-Gérei (un des Plus Beaux Villages de France) à 15 minutes, la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne à 30 minutes ou bien le mythique Mont-Saint-Michel à 1h15.
- La Véloscénie (Paris - Mont-Saint-Michel).

LES CHIFFRES CLÉS

- **26** communes
- **15 590** habitants
- **416** mètres, point culminant du Grand Ouest
- **6** zones d'activités
- **91** logements locatifs intercommunaux
- **89** agents
- **13 348** accueils dans les espaces France Services
- **291** km de chemins ruraux préservés.

LE PROJET DE TERRITOIRE

Véritable feuille de route dressée pour la mandature de 2020 à 2026, le projet de territoire de la CCMA fixe des orientations stratégiques, concertées et partagées avec nos forces vives. Son objectif est clair : définir les principes d'évolutions des politiques publiques pour préparer le territoire de demain.

Le projet de territoire s'articule autour de 4 ambitions majeures :

- Accompagner le développement d'une économie attractive et durable, novatrice et créatrice d'emplois ;
- Revitaliser le territoire, développer et renforcer son attractivité ;
- Adapter notre qualité de vie avec des services pour tous ;
- Faire de la transition écologique un levier de développement, d'attractivité et de résilience au service des acteurs locaux.

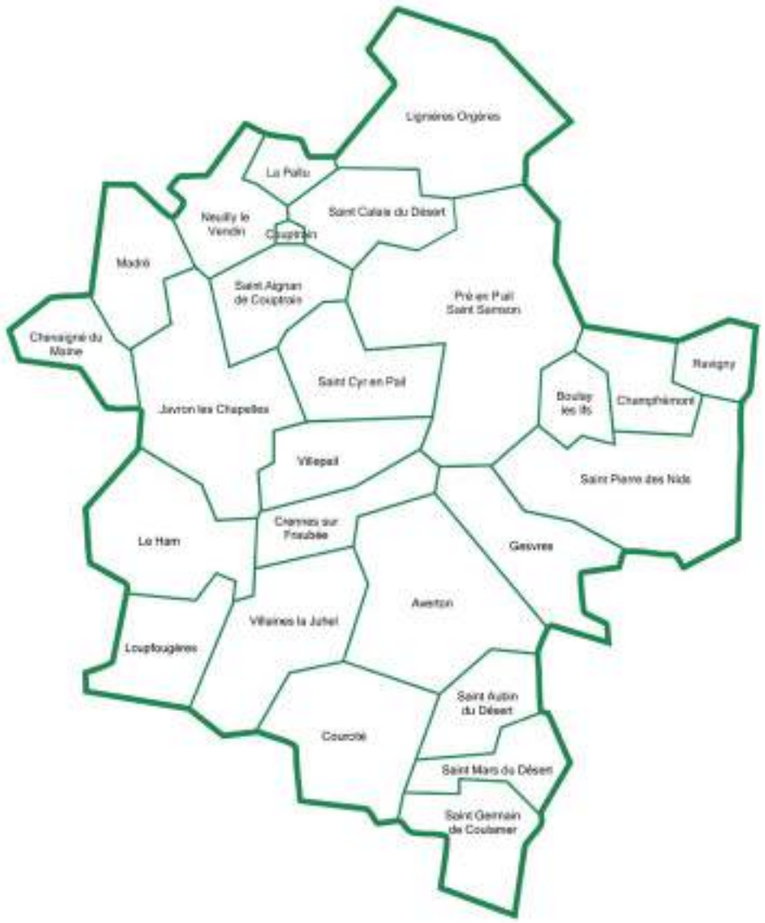





ACCOMPAGNER UNE ÉCONOMIE ATTRACTIVE, DURABLE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS

ÉCONOMIE

ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR PROJET

En 2025, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a poursuivi son engagement en faveur du développement économique local en accompagnant les créateurs, repreneurs et porteurs de projets du territoire.

Grâce au partenariat avec **Initiative Mayenne, 7 porteurs de projet** ont été accompagnés, permettant la création ou le maintien de **13,5 emplois**. Au total, **66 000 €** de prêts d'honneur ont été mobilisés afin de soutenir le développement des entreprises locales.

La collectivité a également poursuivi son soutien aux parcours professionnels avec :

- **28 bourses aux apprentis** attribuées ;
- **1 bourse à la création ou reprise d'entreprise** accordée.



DES ZONES D'ACTIVITÉS QUI CONTINUENT DE SE DÉVELOPPER

L'attractivité économique du territoire s'est également traduite par plusieurs ventes de terrains sur les zones d'activités intercommunales.

En 2025, trois implantations ont ainsi été concrétisées :

- la société **Axone (négoce agricole)**, sur la zone d'activités des Petites Fontaines à Villaines-la-Juhel ;
- la société **Proclair** (fabrication et pose de menuiseries PVC), sur le site de la déchèterie de Courcité ;
- la société **Kévin Roy** (aménagement et entretien paysager), sur la zone d'activités des Haies à Gesvres.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN CHIFFRES

- **7 projets** accompagnés ;
- **13,5 emplois** créés ou maintenus ;
- **66 000 €** de prêts mobilisés ;
- **28 bourses** aux apprentis ;
- **1 bourse création / reprise d'entreprise**

Ces implantations témoignent de la dynamique économique du territoire et de la volonté de la collectivité d'accompagner le développement des entreprises locales.

ANIMER LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Tout au long de l'année, la Communauté de Communes a organisé ou soutenu de nombreuses rencontres destinées aux entrepreneurs, aux porteurs de projets et aux acteurs économiques.

Parmi les temps forts de 2025 figurent notamment :

- un atelier de découverte de l'intelligence artificielle ;
- une soirée consacrée à la transmission d'entreprise ;
- une formation « De l'idée au projet » ;
- une réunion dédiée aux enjeux de l'emploi et de la formation ;
- un apéro-réseau organisé avec Initiative Mayenne.

Au total, **11 animations économiques** ont été proposées afin de favoriser les échanges, développer les compétences et renforcer les coopérations entre les acteurs du territoire.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE,
FAIRE DÉCOUVRIR LES MÉTIERS AUX JEUNES

Dans le cadre du programme Territoire d'industrie, la Communauté de Communes poursuit ses actions pour rapprocher les jeunes du monde de l'entreprise.

Du 17 mars au 2 avril 2025, près de 160 élèves des établissements de Pré-en-Pail-Saint-Samson et de Villaines-la-Juhel (collèges des Avaloirs, des Garettes, Saint Nicolas et MFR de la Chauvinière) ont participé à l'opération « Les collégiens au cœur des entreprises ».

Au fil de plusieurs visites organisées auprès d'entreprises locales, les élèves ont découvert la diversité des métiers présents sur le territoire ainsi que les savoir-faire des entreprises industrielles, artisanales et de services.

Au programme deux semaines d'immersion durant lesquelles chaque collégien de 4ème a effectué une visite d'entreprise :

SEMAINE 1

Pour les collégiens de Pré-en-Pail-Saint-Samson

- Visite de **SAGLAM France** (Producteur de broches de Kebab) et des Volailles Rémi Ramon
- Découverte de **Lavaleur** (Menuiserie bois et PVC, agencement sur-mesure)
- Visite des **Moulins Rioux et de la Cartonnerie Tonnelier** (fabricant de caisses d'emballages et de coffrets de présentation personnalisés en carton).



SEMAINE 2

Pour les collégiens de Villaines-la-Juhel

- Découverte de **CEMA Technologies** (étude et fabrication de moules et pièce d'usinage) et participation à un atelier du **Relais de la Petite Enfance** en présence de plusieurs professionnels (ASMAT, Ergothérapeute, Educateur de jeunes enfants...)
- Visite de **Tryba** (Fabrication et pose de menuiseries PVC) et de **Lyreco** (distribution de fournitures de bureau)
- Visite de la **Caserne des pompiers** et des coulisses du **Super U**.

Cette initiative contribue à renforcer les liens entre les établissements scolaires et les entreprises tout en sensibilisant les jeunes aux opportunités professionnelles locales concrètes qui les entourent.

RENCONTRE EMPLOI / FORMATION

Le mardi 8 avril, les entreprises du territoire ont rencontré Jean Luc Catanzaro, Vice-Président de la Région Pays de la Loire, et Gilles Ligot, conseiller régional pour échanger autour de problématiques phares.

Cette rencontre organisée avec la Région Pays de la Loire a permis aux entreprises du territoire d'échanger autour des enjeux du recrutement, de la formation, des dispositifs d'accompagnement mobilisables et d'en apprendre plus sur le Centre de Formation et de Promotion de Haute Mayenne.

Cette journée de travail s'est conclue par la visite de 2 entreprises du territoire, chacune reprise récemment par de jeunes entrepreneurs, l'entreprise Lépinay et l'entreprise Lavaleur.

FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE ENTREPRISES ET ACTEURS DE L'EMPLOI

En 2025, la CCMA a également poursuivi son implication dans les actions en faveur de l'emploi et de la formation en renforçant son appui à l'organisation des **Rencontres de l'Emploi** grâce à la signature d'une convention de Partenariat.

Cet événement est devenu un rendez-vous majeur pour la mise en relation entre les entreprises du territoire du Nord-Mayenne et les demandeurs d'emploi.

LES RENCONTRES DE L'EMPLOI EN CHIFFRES

- **1 340 visiteurs** accueillis ;
- **80 structures exposantes ;**
- **625 offres d'emploi** proposées ;
- **50 participants** à la soirée consacrée à la reconversion professionnelle.

LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE) : SOUTENIR L'AGRICULTURE ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

Engagée depuis plusieurs années dans la transition écologique de son territoire, la CCMA poursuit son implication active depuis 2020 dans le programme innovant de **Paiements pour Services Environnementaux** (PSE), mis en œuvre avec le soutien de l'Agence de l'Eau dans le cadre de son Contrat de Transition Écologique (CTE).

Ce dispositif valorise les pratiques vertueuses, favorables à l'environnement en rémunérant les exploitants agricoles pour les services qu'ils rendent au territoire. Il contribue notamment à :

- **protéger la qualité de la ressource en eau ;**
- **préserver la biodiversité ;**
- **favoriser le stockage du carbone ;**
- **maintenir la qualité des paysages.**

À travers ce programme, la CCMA accompagne les agriculteurs qui s'engagent dans des pratiques respectueuses des écosystèmes - notamment autour des captages d'eau potable, tout en conciliant activité agricole et préservation de l'environnement.

EN 2025, CE SONT :

- **21 exploitations agricoles** du Mont des Avaloirs qui ont été accompagnées,
- Pour un montant total de **90 752,72 €** versés dans le cadre du PSE,
- Autour de **5 captages d'eau** concernés par le dispositif, soit des zones clés pour la qualité de l'eau potable.





L'AMPÈRE,

UN LIEU AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DES COMPÉTENCES

Plus qu'un coworking offrant des espaces de travail équipés pour les entreprises et les porteurs de projet, l'Ampère, situé à Villaines-la-Juhel se développe en proposant un espace dédié aux entreprises, à la formation et à l'innovation. Le tiers-lieu entend participer à la dynamique de l'économie du Nord-Mayenne.

En 2025, le site a compté 207 réservations dont 78 par des professionnels du territoire, 67 par les services de la CCMA, 24 mises à disposition gratuites pour les partenaires du champ de l'économie, de l'emploi et de la formation et 38 mises à dispositions gratuites pour le Centre de Formation Professionnellede Haute Mayenne.



Le Fab Lab a également proposé 6 ateliers de formation entre juin et septembre 2025 à destination des Fabmakers afin de favoriser la prise en main des équipements et le développement de nouveaux usages.

L'AMPÈRE EN CHIFFRES

- **207 réservations** dont 78 par des professionnels du territoire, 67 par les agents de la CCMA, **24 mises à dispositions gratuites** pour les partenaires du champ de l'économie, de l'emploi et de la formation et **38 mises à dispositions gratuites** pour le Centre de Formation Professionnelle de Haute Mayenne.
- **6 ateliers de formation** au Fab Lab

ZOOM SUR LE TRANSFO

Un Fablab équipé de :

- deux imprimantes 3D,
- une découpe laser,
- une brodeuse numérique,
- une surjeteuse,
- une floqueuse numérique
- une fraiseuse numérique

Tout pour concrétiser vos projets et vos prototypages !



Enfin, du 17 au 18 mai 2025, le site a accueilli l'événement Fêt'Arts, organisé en partenariat avec ARTSvaloir, réunissant une trentaine d'artistes locaux autour d'une exposition ouverte au public. Déployée sur l'ensemble du site, l'exposition a offert une déambulation artistique et la découverte des lieux et de l'offre de services de l'Ampère à quelques centaines de visiteurs durant ce week-end.

Pour tous renseignements, consulter le site de l'Ampère : www.lampere.fr

TOURISME

UNE TAXE DE SÉJOUR POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Afin de préserver durablement sa capacité d'action dans un contexte de baisse des dotations de l'État et d'augmentation des charges, la Communauté de Communes poursuit la **diversification de ses ressources** au service du territoire.

C'est dans cette perspective que le Conseil communautaire a décidé la mise en œuvre de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2026.

Déjà appliquée par une majorité de collectivités françaises, cette contribution permet aux visiteurs de **participer au financement des actions et des équipements** dédiés au développement et l'attractivité touristique des territoires.

Les recettes générées contribueront notamment à soutenir les actions et projets de valorisation du patrimoine, la promotion du territoire ainsi que l'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs.

En amont de son entrée en vigueur, la CCMA a accompagné les professionnels concernés.

ZOOM SUR LA TAXE DE SÉJOUR

- **79 hébergeurs concernés** (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes et hôtellerie de plein air) ;
- Entrée en vigueur au **1er janvier 2026** ;
- Exonération pour les mineurs, les travailleurs saisonniers employés sur le territoire et les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.





Une réunion d'information a été organisée en octobre 2025 afin de présenter les modalités de **mise en œuvre du dispositif** aux hébergeurs qui sont chargés d'en assurer la collecte auprès des touristes.

Les hébergeurs disposent également de plusieurs **outils pratiques** accessibles sur le site internet de la Communauté de Communes : guide de la taxe de séjour, registre du logeur, bordereaux de déclaration, affiches tarifaires et espace de télédéclaration.

DÉVELOPPER L'ACCUEIL DES VÉLOTOURISTES SUR LE TERRITOIRE

Afin d'accompagner l'essor du vélotourisme et de renforcer l'attractivité du territoire, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a engagé, en 2025, une étude stratégique consacrée au développement d'aires d'accueil et de services à destination des cyclotouristes.

Traversé par plusieurs itinéraires cyclables structurants, dont la **Véloscénie** reliant Paris au Mont-Saint-Michel, le territoire bénéficie depuis plusieurs années d'une fréquentation croissante des usagers à vélo. Cette évolution représente une véritable opportunité pour développer un tourisme durable, en cohérence avec les ambitions de la collectivité en matière de mobilités douces, de transition écologique et de valorisation des richesses locales.

Confiée au bureau d'études spécialisé ATEMIA, cette étude vise à définir une stratégie globale et cohérente de déploiement d'équipements et de services adaptés aux besoins des usagers cyclotouristes sur les itinéraires vélos inscrits au schéma national, régional et départemental, tout en tenant compte des aménagements déjà existants.

La première phase de l'étude a permis d'identifier un maillage homogène d'aires d'accueil, et de haltes vélo avec solutions d'hébergement léger sur 12 communes du territoire. L'objectif est de développer une offre complémentaire, en évitant la dispersion et la concurrence entre haltes, la multiplication des équipements tout en garantissant un accueil de qualité sur les principaux itinéraires,

LE TOURISME EN CHIFFRES :

- **79 hébergeurs** concernés par la taxe de séjour ;
- **12 communes** concernées par l'accueil vélotoristique ;
- **44 550 €** d'étude ;
- **70 % financés** par l'ADEME dans le cadre du plan Destination France ;
- **plus de 291 km** de chemins ruraux préservés.

grâce à :

- des haltes pour encadrer les usages établis,
- des haltes le long des connexions pour structurer le réseau,
- des haltes ciblées pour soutenir l'émergence de nouveaux produits,
- et enfin des haltes stratégiques pour appuyer l'itinérance sans multiplier les points de service.

Deux types d'aménagements ont ainsi été définis conformément au référentiel national :

1. Les haltes-repos, destinées aux pauses de courte durée, avec des espaces propices à la détente, au pique-nique ou à la découverte des paysages sur les sites de Lignières-Orgères, Neuilly-le-Vendin et Javron-les-Chapelles ;

2. Les aires de services, conçues pour des arrêts de moyennes à longues durées, à proximité des commerces, des sites touristiques ou de solutions d'hébergement... sur les sites de l'écoquartier et du belvédère à Pré-en-Pail-Saint-Samson, Ste-Anne-de-Champfrémont, Pré de la Ville à Saint-Pierre-des-Nids et en centre-bourg de Loupfougères.

Cette réflexion est menée en concertation avec les 12 communes concernées afin de construire une stratégie partagée et de programmer les futurs investissements.

En 2026, l'étude se poursuivra avec l'élaboration de guides d'aménagement, l'évaluation budgétaire pour les sites sélectionnés en complément d'une étude plus approfondie pour l'aire de services et d'hébergement à Pré-en-Pail-Saint-Samson, sur le site de l'écoquartier de la gare.

Au-delà de l'amélioration des services proposés aux cyclotouristes, cette démarche vise à **favoriser les retombées économiques locales** en incitant les visiteurs à prolonger leur séjour et à découvrir les commerces, hébergements et sites touristiques du Mont des Avaloirs.



AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DU BELVÉDÈRE DU MONT DES AVALOIRS

En 2025, la Communauté de Communes a engagé un programme de travaux destiné à améliorer l'accessibilité du belvédère du Mont des Avaloirs pour les personnes à mobilité réduite.

Accompagnée par la Direction départementale des territoires (DDT), la collectivité a réalisé un diagnostic complet afin d'identifier les aménagements nécessaires au regard des obligations réglementaires et à la mise en conformité du site du belvédère aux obligations de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Les travaux, programmés sur les années 2025 et 2026, représentent un investissement de 30 000 €.

Compte tenu des contraintes techniques et patrimoniales du bâtiment de 108 marches datant de 1994, l'installation d'un ascenseur permettant l'accès à la plateforme panoramique n'a pas pu être retenue. La collectivité a ainsi sollicité une dérogation qu'elle a obtenue auprès de la Préfecture.

Afin de garantir un accès au contenu patrimonial du site au plus grand nombre, ces aménagements, prévus entre 2025 et 2026, comprennent la création :

- d'une place de **stationnement PMR**,
- le **prolongement** des cheminements accessibles,
- la **sécurisation** des escaliers,
- l'installation de dispositifs d'éveil à la **vigilance**
- ainsi qu'une **nouvelle signalétique**.

En complément, une vidéo immersive accessible par **QR code** permet désormais à chacun de découvrir la montée et le panorama à 360° depuis le sommet du Belvédère.

La réalisation de ces travaux et notamment l'équipement des marches et saillies d'escaliers occasionneront la fermeture ponctuelle de la tour la semaine du 8 au 11 juin et le 16 juin 2026.

En plus de l'amélioration des conditions d'accueil, ces aménagements participent à la promotion de ce site emblématique de la Mayenne.

QR CODE À FLASHER CI-CONTRE

POURSUITE DU JALONNEMENT DES SENTIERS DE RANDONNÉE

Dans la continuité du programme engagé en 2024, la Communauté de Communes poursuit la structuration de son réseau de randonnées afin de proposer une offre toujours plus durable, qualitative et attractive.

L'année 2025 a notamment été marquée par la mise en œuvre du jalonnement du GR® de Pays « Tour du Mont des Avaloirs », réalisé en partenariat avec les associations locales de randonnée et l'association Études et Chantiers.

Cette opération, inscrite dans la stratégie développement de la CCMA, contribue à améliorer l'orientation des randonneurs, à valoriser les itinéraires emblématiques du territoire (plus de 291 km de chemins ruraux préservés) et à renforcer l'attractivité touristique du Mont des Avaloirs







AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE PAR LA REVITALISATION DU TERRITOIRE

URBANISME

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Approuvé en avril 2024, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Schéma de Cohérence Territoriale (PLUi valant SCoT) poursuit son évolution afin de répondre aux besoins du territoire et d'accompagner ses projets de développement.

En 2025, plusieurs procédures ont ainsi été engagées. Une modification simplifiée a permis de corriger une erreur matérielle, tandis qu'une modification de droit commun a intégré plusieurs demandes de changement de destination ainsi que les observations formulées par les services de l'État lors de l'approbation du document.

Parallèlement, trois procédures de révision allégée ont été conduites afin de créer des Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL). Ces évolutions ont pour objectif d'accompagner le développement d'activités touristiques, de permettre l'implantation d'hébergements légers de loisirs et de favoriser l'extension d'une entreprise du territoire.

L'ensemble de ces procédures a fait l'objet d'une enquête publique organisée du 22 septembre au 23 octobre 2025, avant leur approbation par le Conseil communautaire en décembre 2025.

UN GUICHET NUMÉRIQUE POUR FACILITER LES DÉMARCHES D'URBANISME

Depuis le 1er novembre 2025, la Communauté de Communes met à disposition un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) accessible depuis son site internet.

Ce nouveau service permet aux particuliers comme aux professionnels de déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne, en transmettant directement l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction de leur dossier.

Le dépôt papier en mairie reste toutefois possible pour les usagers qui souhaitent conserver cette modalité.

AUTORISATION DROIT DES SOLS EN CHIFFRES

- **112 Permis de construire** (PC), y compris les modificatifs (PCM) et 66 pour maison individuelle (PCMI)
- **348 Déclarations Préalables** (DP)
- **3 Permis d'Aménager** (PA)
- **8 Permis de Démolir** (PD)
- **21 Certificats d'Urbanisme** opérationnel (CUb)
- **162 Déclarations d'Intention d'Aliéner** (DIA)
- **4 Enseignes**

SERVICE AUTORISATION DU DROIT DU SOL (ADS)

Le service Autorisation du Droit des Sols (ADS) accompagne les habitants, les professionnels et les communes dans l'instruction des demandes d'urbanisme. En 2025, il a traité 658 dossiers avec une répartition que vous pouvez retrouver dans l'encadré ci-dessus.



HABITAT

« SOLUTIONS HABITAT », UN NOUVEAU DISPOSITIF DE SOUTIEN À L'HABITAT PRIVÉ

Depuis le 1er janvier 2024, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs propose **"Solutions Habitat"**, un **Guichet Unique pour l'Habitat** destiné à accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation, d'amélioration ou d'adaptation de leur logement.

Animé par **INHARI**, ce dispositif regroupe les programmes OPAH et OPAH-RU et s'appuie sur des permanences hebdomadaires organisées dans les quatre villes pôles : Javron-les-Chapelles, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Saint-Pierre-des-Nids et Villaines-la-Juhel.

L'HABITAT EN CHIFFRES

- **57 dossiers** « Solutions Habitat » accordés, dont :
  - **36 pour l'adaptation du logement ;**
  - **16 pour la rénovation énergétique ;**
  - **3 pour des travaux lourds ;**
  - **2 pour l'embellissement de façade.**
- **9 dossiers** accompagnés dans le cadre de l'OPAH-RU, dont 4 à Villaines-la-Juhel et 5 à Javron-les-Chapelles.
- **905 747 € de subventions** mobilisées par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Habitat), 75 900 € par la CCMA et 16 400 € par les communes.
- **210 contacts accompagnés.**

Afin d'offrir un accompagnement complet, le guichet mobilise également deux partenaires spécialisés qui assurent chacun une demi-journée de permanence par mois pour conseiller les habitants :

- l'**ADIL** informe les habitants sur leurs droits et les accompagne dans leurs démarches juridiques liées au logement ;
- le **CAUE** apporte un conseil architectural, notamment pour les projets d'embellissement des façades.

En centralisant l'information et les dispositifs d'aides, Solutions Habitat facilite les démarches des particuliers et favorise la concrétisation de leurs projets sur l'ensemble du territoire.



DES ACTIONS DE SENSIBILISATION POUR ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Dans le cadre de l'OPAH-RU, dédiée à la rénovation des centres-bourgs et à la lutte contre la vacance et les logements dégradés, la Communauté de Communes poursuit ses actions de sensibilisation auprès des habitants et des acteurs locaux.

En 2025, plusieurs temps d'informations et d'échanges ont ainsi été organisés :

- une **réunion d'information** à destination des secrétaires de mairie ;
- **deux balades thermiques**, organisées à Saint-Pierre-des-Nids et à Villaines-la-Juhel, afin de sensibiliser les habitants aux enjeux de la rénovation énergétique ;
- une participation au **« Salon du Bien Vieillir et de l'Habitat »** ;
- une campagne de courriers adressée aux propriétaires de logements vacants afin de leur présenter les dispositifs d'accompagnement proposés dans le cadre de l'OPAH-RU.

À travers ces différentes actions, la CCMA poursuit un double objectif : encourager la rénovation du parc de logements existant et accompagner la revitalisation des centres-bourgs.

ÉCOQUARTIER DE LA GARE DE PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE PROJET D'ÉCO-QUARTIER

Engagée depuis plusieurs années dans le projet d'aménagement de l'écoquartier de la Gare à Pré-en-Pail-Saint-Samson, la Communauté de Communes a poursuivi en 2025 la mise en œuvre de cette démarche en faveur d'un urbanisme durable.

L'année a été marquée par la **signature de la charte ÉcoQuartier**, traduisant l'engagement de la collectivité à inscrire ce projet dans une démarche globale conciliant qualité de vie, préservation de l'environnement et développement du territoire..

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET VALORISER LES PAYSAGES



Dans cette dynamique, la CCMA a été lauréate de l'appel à projets « Aide à la plantation de haies », porté par le Géoparc Normandie-Maine.

Ce projet prévoit la plantation d'une haie le long de l'ancienne usine d'engrais. Les travaux, programmés pour 2026, contribueront à renforcer la biodiversité locale tout en améliorant l'intégration paysagère du site et sa valorisation.

Parallèlement, la Communauté de Communes a engagé l'élaboration d'une charte paysagère à l'échelle du territoire. Ce document proposera des recommandations destinées à accompagner les communes dans leurs projets d'aménagement, tout en préservant la qualité des paysages et l'identité du Mont des Avaloirs.

POURSUIVRE LA RÉFLEXION AUTOUR DU PROJET

L'année 2025 a également permis de poursuivre les travaux engagés avec les partenaires du projet afin d'en préciser les conditions de mise en œuvre et les perspectives de développement.

Cette phase de préparation doit permettre de consolider le cadre d'intervention de la collectivité avant le lancement des prochaines étapes opérationnelles.

AVAL'WATT : UNE ANNÉE DE PRÉPARATION

Le projet « Aval'watt » est un collectif de citoyens et citoyennes du territoire mue par une volonté commune de contribuer à la transition énergétique dans une logique de neutralité carbone et de réappropriation des systèmes de production d'énergie, notamment renouvelable à l'échelle locale.

En 2025, la CCMA a poursuivi les travaux préparatoires autour du projet « Aval'watt » afin d'en préciser les modalités de mise en œuvre.

Les réflexions engagées ont notamment porté sur les modalités d'intervention de la collectivité, les enjeux réglementaires liés au site, ainsi que les perspectives de gouvernance et de partenariat avec les acteurs impliqués dans le projet en vue notamment de publier un Appel à Manifestation d'Intérêt Spontanée.

Cette phase de préparation doit permettre de consolider les bases du projet et d'apporter les éléments de visibilité nécessaires aux partenaires avant le lancement des prochaines étapes opérationnelles.

MOBILITÉS

L'AUTOPARTAGE ET LE DISPOSITIF À VÉLO POUR DÉVELOPPER LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs poursuit le développement de solutions de mobilité adaptées aux besoins des habitants et des acteurs du territoire.

En 2025, cette dynamique s'est notamment traduite par la poursuite de l'élaboration du **Contrat Opérationnel de Mobilité** du bassin Nord Mayenne, mené en partenariat avec la Région Pays de la Loire. Sa finalisation est prévue en 2026.

Afin de compléter l'offre de mobilité, la CCMA poursuit également le déploiement de son service d'autopartage avec la création de deux nouvelles stations, dont la mise en service est programmée en 2026 :

- **Javron-les-Chapelles**, 12 bis rue du Stade ;
- **Saint-Pierre-des-Nids**, aire de covoiturage de la Monnerie.
- Les véhicules pourront être réservés directement via la plateforme **CLEM. MOBI**, accessible de 6 h à 22 h.

Estimée à **80 000 € TTC**, cette opération s'inscrit dans les objectifs de développement durable, d'attractivité du territoire et d'amélioration des services proposés aux habitants grâce au soutien du conseil départemental et aux fonds LEADER de l'Union Européenne.

Le service de location de vélo à assistance électrique de la CCMA a été lancé en avril 2021. Il a pour vocation de permettre aux habitants de tester, adopter ce nouveau mode de déplacement, et ainsi changer durablement leur mode de déplacement.

LA MOBILITÉ SOLIDAIRE AU SERVICE DES HABITANTS

La Communauté de Communes poursuit également son engagement en faveur d'une mobilité accessible à tous grâce à son partenariat avec l'association **Réso'Ap**, qui assure la gestion du dispositif de transport solidaire par bénévoles.

Une convention, conclue pour la période **2024-2026**, définit les modalités d'organisation et de financement du service. Elle prévoit notamment :

- la gestion opérationnelle du dispositif par Réso'Ap (animation du réseau de bénévoles, traitement des demandes, organisation des trajets et facturation) ;le financement par la CCMA de quatre animations territoriales par an ainsi qu'une participation à hauteur de **40 % du coût des transports** ;
- le soutien du Conseil départemental, qui finance deux animations complémentaires et prend en charge le reste à charge des transports pour les publics en insertion.

L'année 2025 a également été marquée par l'évolution de la grille des frais kilométriques appliquée au dispositif.

Afin de mieux faire connaître ce service auprès des habitants et des partenaires locaux, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées tout au long de l'année :

- participation à la réunion **MONALISA**, le 24 avril à Pré-en-Pail-Saint-Samson ;
- présence au **Forum des Seniors**, le 27 mai à Javron-les-Chapelles ;
- participation au **Forum du Bien Vieillir**, le 30 septembre à Villaines-la-Juhel ;
- intervention lors de l'atelier **MSAïo « Seniors, rester mobile »**, le 15 octobre à Pré-en-Pail-Saint-Samson.

À travers ce partenariat, la CCMA contribue au maintien de la mobilité des habitants les plus fragiles et favorise l'accès aux services, aux soins et à la vie sociale sur l'ensemble du territoire.

LE DISPOSITIF À VÉLO EN CHIFFRES :

- **64 vélos disponibles dans la flotte**
- **33 contrats en 2025**
- **25 contrats renouvelés** au moins une fois



VOIRIE

ENTRETENIR ET SÉCURISER LE RÉSEAU ROUTIER

Rattaché à la Direction des Services Techniques, le service Voirie est composé de **cinq agents**. Il assure l'entretien du réseau routier communal hors agglomération ainsi que la gestion des ouvrages permettant le bon écoulement des eaux pluviales.

Au quotidien, les équipes veillent à préserver la qualité des infrastructures routières et à garantir la sécurité des usagers grâce à des interventions régulières sur l'ensemble du territoire.

DES TRAVAUX D'ENTRETIEN MENÉS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

En 2025, plusieurs marchés ont permis de poursuivre les opérations d'entretien du réseau routier.

Les travaux de fauchage et de débroussaillage ont concerné près de **670 kilomètres** de voirie, répartis sur plusieurs secteurs du territoire, au sein desquels se sont ajoutés **115 kilomètres** entretenus dans le cadre de marchés obtenus par des entreprises locales.

Le marché d'entretien de la voirie a également permis de réaliser des travaux de rechargement des chaussées, des interventions de point-à-temps, la réfection de couches de roulement ainsi que le curage des fossés et l'arasement des accotements. Ces opérations ont été programmées en lien avec les communes et accompagnées par le bureau d'études IRPL.

UNE PRÉSENCE QUOTIDIENNE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ



Au-delà des marchés d'entretien, les agents interviennent tout au long de l'année pour assurer les opérations courantes de maintenance du réseau.

Ils réalisent notamment le renouvellement de la signalisation horizontale et verticale, les réparations ponctuelles de chaussée (rebouchage des nids-de-poule), la mise en sécurité des voies, le dégagement de visibilité aux carrefours, le curage ponctuel des fossés ainsi que divers aménagements, comme le busage de fossés.

Cette réactivité permet de répondre rapidement aux besoins des communes et de maintenir un réseau routier sûr et fonctionnel.

UN OUVRAGE HYDRAULIQUE RECONSTRUIT AUX ANNELIÈRES

L'année 2025 a également été marquée par le remplacement d'un ouvrage hydraulique situé au lieu-dit **Les Annelières**, à la limite des communes de Gesvres et de Saint-Pierre-des-Nids pour améliorer durablement la sécurité et la gestion des écoulements entre ces deux communes.

L'ancienne buse métallique a été remplacée par **un pont-cadre de 4,75 m × 2,75 m**, améliorant à la fois la sécurité des usagers et la gestion des écoulements. Réalisée par l'entreprise TLTP, cette opération s'inscrit dans la volonté de la Communauté de Communes de pérenniser ses infrastructures routières.

LA VOIRIE EN CHIFFRES :

- **5 agents** mobilisés au quotidien ;
- près de **785 km** de voirie entretenus en fauchage et débroussaillage ;
- **1 ouvrage hydraulique** entièrement reconstruit ;

ESPACES VERTS

ENTRETENIR ET VALORISER LES ESPACES EXTÉRIEURS DU TERRITOIRE

Composé de trois agents, le service Espaces verts assure l'entretien des espaces extérieurs de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs.

LES ESPACES VERTS EN CHIFFRES :

- **3 agents** ;
- **250 km** de sentiers entretenus ;
- **31 km** de voie verte entretenus ;
- **1 nouveau cheminement piéton** créé ;
- **1 ponton de pêche** réalisé sur le site des Perles ;

Ses équipes interviennent aussi bien autour des bâtiments communautaires que sur les zones d'activités, les lagunes, les stations d'épuration, les postes de relevage, les bassins d'orage, les captages d'eau potable ou encore le site touristique des Perles.

Par leurs interventions quotidiennes, elles contribuent à préserver le cadre de vie, à maintenir la qualité des aménagements et à valoriser les espaces naturels et patrimoniaux du territoire.

PRÉSERVER ET ENTRETENIR LES SENTIERS DE RANDONNÉE

Le service assure également l'entretien du réseau de randonnée inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

En 2025, les équipes sont intervenues sur :

- 250 kilomètres de sentiers, entretenus selon un programme de fauchage adapté aux saisons ;
- 31 kilomètres de voie verte, afin de garantir des itinéraires accessibles et sécurisés pour les usagers.

Le service assure également l'entretien des espaces extérieurs des logements vacants ainsi que l'embellissement de la commune de Saint-Germain-de-Coulamer par le biais de la mise à disposition d'un agent.



DES AMÉNAGEMENTS AU SERVICE DU PATRIMOINE NATUREL

Au-delà des opérations d'entretien courant, plusieurs chantiers ont été réalisés en 2025 afin d'améliorer et de valoriser les espaces naturels du territoire.

Les équipes ont notamment :

- créé un **nouveau cheminement piéton** à Villaines-la-Juhel, en partenariat avec le service Voirie et les services municipaux ;
- **remis en état le site des Perles** à la suite des épisodes de tempêtes hivernales ;
- **aménagé les berges et créé un ponton de pêche** sur le site des Perles, en collaboration avec le service GEMAPI ;
- repris la **pelouse de la piscine Aqualud André Morin**.

Ces réalisations témoignent de la diversité des missions assurées par le service, qui conjugue entretien, aménagement paysager et valorisation des espaces publics.





ADAPTER NOTRE QUALITÉ DE VIE AVEC DES SERVICES POUR TOUS

FAMILLE



Créé en septembre 2024, le Service Famille de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs poursuit sa structuration afin d'accompagner les familles à chaque étape de la vie de l'enfant, de la petite enfance à l'adolescence.

Composé de cinq agents, le service intervient autour de quatre grands domaines : le Relais Petite Enfance ; l'Enfance ; la Jeunesse ; la Parentalité. L'année 2025 a également été marquée par la reconduction de la Convention Territoriale Globale (CTG), signée avec la CAF et la MSA pour la période 2025-2029.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES FAMILLES ET DES PROFESSIONNELS

Le Relais Petite Enfance (RPE) accompagne les familles dans leurs recherches de solutions d'accueil et informe les professionnels de la petite enfance tout au long de leur parcours. Véritable lieu ressource, il favorise également les échanges entre assistants maternels, contribue à leur professionnalisation et propose des temps d'éveil destinés aux jeunes enfants.

Au 31 décembre 2025, le territoire compte **63 assistantes maternelles agréées**, dont **50 en activité**.

DES MATINÉES-RENCONTRES POUR FAVORISER L'ÉVEIL DES ENFANTS

Tout au long de l'année, le Relais Petite Enfance a poursuivi l'organisation des **Matinées-Rencontres**, proposées de manière itinérante dans **7 communes** du territoire. L'arrivée d'une seconde animatrice de RPE a permis de renforcer cette dynamique en développant davantage de temps d'animation sur le territoire.

Ces temps d'animation permettent aux jeunes enfants de découvrir de nouvelles activités, de favoriser leur socialisation et d'offrir aux professionnels un espace d'échanges et de partage de pratiques.

ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Petite Enfance poursuit également sa mission d'accompagnement des professionnels en proposant des temps de formation et d'analyse des pratiques.(11 assistantes maternelles en 2025).

Le service accompagne également les professionnels dans leurs démarches quotidiennes et répond aux interrogations relatives à leur activité.

INFORMER ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Le Relais Petite Enfance assure un accueil personnalisé des familles, des assistants maternels et des personnes souhaitant s'orienter vers les métiers de la petite enfance.

Le service accompagne également les futurs professionnels dans leurs projets d'installation et informe les familles sur les différents modes d'accueil disponibles sur le territoire.

LE RPE EN CHIFFRES :

- **63 assistantes maternelles** agréés, dont 50 en activité ;
- **98 Matinées-Rencontres**, dont 64 avec intervenants ;
- **160 enfants** accueillis ;
- 37 assistantes maternelles, 3 assistants familiaux et 11 professionnels des micro-crèches participants ;
- 500 heures de permanences assurées ;
- Plus de **360 accompagnements** réalisés auprès des familles et des professionnels.

VALORISER LES MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE

Afin de répondre aux enjeux d'attractivité des métiers de la petite enfance, plusieurs actions de sensibilisation ont été conduites au cours de l'année en intervenant auprès de France Travail, des établissements scolaires du territoire et des collégiens afin de présenter les métiers du secteur.

Le service a par ailleurs participé au salon du livre jeunesse « Croq' les mots, marmot ! », en contribuant à l'organisation de la journée professionnelle et du parcours Petite Enfance.

Cette participation s'est traduite par la mise en place de spectacles, d'ateliers et d'un projet artistique associant une autrice de littérature jeunesse et les professionnels de la petite enfance autour de la création de personnages en tissu.

PARENTALITÉ

UN SERVICE DÉDIÉ À L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Dans la continuité des actions engagées depuis 2023 autour du projet **« Les 1 000 premiers jours »**, la Communauté de Communes a poursuivi, en 2025, le développement de sa politique de soutien à la parentalité.

Grâce au soutien de ses partenaires, le poste de coordinatrice parentalité a été maintenu et a permis l'ouverture, en janvier 2025, d'un **service Parentalité dédié**.

Destiné aux familles ayant des enfants de **0 à 18 ans**, ce nouveau service accompagne les parents à travers des temps d'échange, d'écoute et de partage, tout en favorisant le lien parent-enfant et la prévention de l'isolement.

DES ATELIERS POUR SOUTENIR LES PARENTS AU QUOTIDIEN

Tout au long de l'année, les ateliers **«Éveil en famille»** ont continué de se développer sur le territoire.

Ces rendez-vous offrent aux parents et à leurs enfants des moments privilégiés de découverte, de jeu et d'échange dans un cadre bienveillant. Ils contribuent à renforcer les liens familiaux, à soutenir les compétences parentales et à favoriser les rencontres entre familles. Ces temps de rencontres ont également contribué à instaurer une relation de confiance et à offrir des espaces de soutien et de répit parental.

Cette progression confirme l'intérêt des familles pour ces temps d'accompagnement de proximité et souligne la place croissante de la parentalité dans les politiques menées par la Communauté de Communes.

UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE AU SERVICE DES FAMILLES

L'année 2025 a également été marquée par la poursuite de l'animation du **Collectif Parentalité**, qui réunit **14 partenaires** du territoire (associations, professionnels de santé, institutions et acteurs locaux). Ce travail partenarial a permis la rencontre des différents partenaires parentalité, de renforcer les échanges, de développer des actions communes en faveur des familles pour construire une dynamique territoriale autour de la parentalité et une meilleure coordination des acteurs intervenant auprès des familles.

Dans ce cadre, un questionnaire a été élaboré avec le collectif fin 2025 afin de mieux identifier les attentes des parents du territoire. Ce travail a contribué à la validation, début 2026, d'un appel à projets soutenu par la CAF dans le cadre du **Fonds National Parentalité**, ouvrant de nouvelles perspectives pour le développement d'actions en faveur des familles.

LA PARENTALITÉ EN CHIFFRES :

- **86 familles accompagnées** (+39 par rapport à 2024) ;
- **76 ateliers** réalisés ;
- **14 partenaires mobilisés** au sein du Collectif Parentalité ;
- **8 ateliers** « Pause – Couleur – Famille » ;
- **1 journée « Stop aux crises »** ;
- Plus de **50 actions proposées** tout au long de l'année (éveil musical, médiation animale, ludothèque, sorties, ateliers artistiques, rencontres intergénérationnelles...).



DES ACTIONS INNOVANTES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PARENTS

Parmi les temps forts de l'année, les ateliers « Pause – Couleur – Famille » organisés en partenariat avec une médiatrice artistique locale ont proposé aux parents, grands-parents et enfants un véritable temps de répit. Les huit séances organisées ont rencontré un accueil très positif et ont offert aux familles un temps de respiration favorisant les échanges et le bien-être.

Autre temps fort de l'année, la journée « Stop aux crises », animée par une intervenante formée à l'approche développée par Isabelle Filliozat basée sur l'empathie et les neurosciences. Cette action participative a été appréciée des parents qui ont pu mieux appréhender et comprendre les réactions de leurs enfants tout en découvrant des outils concrets favorisant une communication apaisée au sein de la famille.

UNE OFFRE D'ANIMATIONS TOUJOURS PLUS DIVERSIFIÉE

Afin de répondre aux attentes des familles, le service a poursuivi la diversification de ses propositions tout au long de l'année.

Les familles ont ainsi pu participer à des ateliers d'éveil musical, de médiation animale, de psychomotricité, de ludothèque, à des rencontres intergénérationnelles, à des sorties à la ferme pédagogique, à des ateliers artistiques menés en partenariat avec le service Culture ou encore à des balades portées.

Cette diversité d'animations permet de répondre aux besoins des enfants comme des parents, tout en favorisant les rencontres, l'éveil et le développement du lien familial.



L'ENFANCE

DES ACCUEILS DE LOISIRS AU PLUS PRÈS DES FAMILLES

Les accueils de loisirs de la Communauté de Communes poursuivent leur mission d'accueil des enfants de 3 à 11 ans en proposant une offre de proximité adaptée aux besoins des familles.

Organisé en multisites sur Villaines-la-Juhel, Gesvres, Averton et Courcité, le service accueille les enfants pendant les vacances scolaires dans un cadre favorisant la découverte, le vivre ensemble et l'épanouissement de chacun.

En 2025, la fréquentation des accueils de loisirs est restée globalement stable par rapport à l'année précédente, confirmant l'intérêt des familles pour cette offre éducative de proximité.

Les équipes ont poursuivi leur réflexion afin d'adapter l'organisation du dispositif aux besoins des familles et d'améliorer son fonctionnement.

Ce travail se poursuivra en 2026 dans une logique d'amélioration continue du service proposé aux habitants (navette, garderie, etc.).

L'ENFANCE EN CHIFFRES :

- **4 sites d'accueil sur le multisites Sud ;**
- **12 semaines d'ouverture** sur l'année ;
- une fréquentation globalement **stable** en 2025 avec **24 884h** de présence au global
- **11 enfants** ont participé au dispositif **« Passerelle »**

DES VACANCES RYTHMÉES PAR DES PROJETS ÉDUCATIFS

Tout au long de l'année, les équipes d'animation ont proposé une programmation variée mêlant découvertes, activités culturelles, sportives et environnementales.

Parmi les temps forts de 2025 figurent notamment :

- la découverte de la ferme pédagogique Tiligolo, permettant aux enfants d'approcher les animaux à travers des ateliers participatifs ;
- une visite de la caserne des pompiers de Villaines-la-Juhel dans le cadre du thème estival consacré aux quatre éléments ;
- des sorties à vélo, favorisant la découverte du territoire ;
- des ateliers cirque organisés pendant les vacances de la Toussaint.

Ces projets permettent aux enfants de vivre des expériences variées tout en développant leur curiosité, leur autonomie et leur ouverture sur leur environnement.

LA PASSERELLE : ACCOMPAGNER LES 9-11 ANS VERS LE SERVICE JEUNESSE

Afin de faciliter la transition entre l'accueil de loisirs et le service Jeunesse avec la Maison des Jeunes pour les 11 – 17 ans, la Communauté de Communes poursuit le développement du dispositif tremplin **« Passerelle »**.

Destiné aux **enfants de 9 à 11 ans**, il propose une découverte progressive des activités habituellement réservées aux adolescents.

Pendant une semaine au mois d'août 2025, 11 jeunes ont participé à cette première expérimentation, conçue comme une étape vers une plus grande autonomie et une meilleure connaissance des actions proposées par le service Jeunesse.

LA JEUNESSE

ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEURS PROJETS ET LEUR ENGAGEMENT

Le service Jeunesse accompagne les adolescents du territoire en leur proposant des activités, des projets collectifs et des temps de découverte favorisant l'autonomie, la citoyenneté et l'ouverture sur le monde.

Ouvert pendant 11 semaines de vacances scolaires chaque année (hors vacances de décembre), il accueille les jeunes autour d'une programmation variée, construite en partenariat avec les associations et les acteurs locaux.

DES CAMPS D'ÉTÉ POUR FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA DÉCOUVERTE

Ces séjours constituent des temps forts de la programmation estivale et favorisent la vie en groupe, la découverte de nouveaux environnements et l'implication des jeunes dans des projets communs.

Ces activités ne se limitent pas à l'été, de nombreux rendez-vous sont organisés tout au long de l'année sur le territoire avec les associations locales et d'autres partenaires, comme le stage skate/danse en partenariat avec le service culture de la CCMA mis en place en octobre 2025.

ANIM'ADOS EN CHIFFRES :

- 6 120 heures de présence toutes vacances confondues 122 jeunes inscrits.

Lors des vacances d'été 2025, 3 camps ont été proposés :

- Le camp «Caisse à savon» à Saulges a accueilli 8 jeunes du 07 au 11 juillet 2025 ;
- Le camp "Mer" pensé comme un véritable séjour à Noirmoutier (85) a réuni 33 jeunes du 21 au 25 juillet 2025 ;
- Le camp "Aventure" à la base de loisirs de Brûlon a accueilli 15 jeunes du 28 juillet au 01 aout 2025

LE DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE » CONFIRME SON ATTRACTIVITÉ

Le dispositif Argent de poche poursuit son développement sur le territoire.

En 2025, 50 jeunes, issus de 11 communes participantes au dispositif, ont participé à une trentaine de chantiers citoyens, soit près du double de participants par rapport à l'année précédente.

En échange de quelques heures d'engagement au service de leur commune, les jeunes découvrent le monde du travail, développent leur sens des responsabilités et participent concrètement à la vie locale.

LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE EN CHIFFRES :

- **50 jeunes participants** (+50% par rapport à 2024),
- **11 communes** participantes
- **Une trentaine** de chantiers

Cette progression confirme l'intérêt des adolescents pour ce dispositif, devenu un véritable levier d'engagement citoyen.

DES PROJETS CONSTRUITS PAR ET POUR LES JEUNES

Tout au long de l'année, les adolescents ont été encouragés à imaginer, construire et porter leurs propres projets.

Parmi les initiatives marquantes de 2025 figurent 3 projets pour 31 jeunes participants :

- Le projet séjour "Voyage à Porto", préparé par 13 jeunes intégrant une junior association (AV Junior) et grâce à plusieurs actions d'autofinancement ;
- un projet artistique mené pendant 8 mercredis, en partenariat avec Payaso Loco autour de la création de jeux en bois et de sculptures en argile ;
- la participation de 8 jeunes au championnat de caisses à savon, après plusieurs semaines consacrées à la décoration des véhicules.

Ces projets favorisent l'esprit d'initiative, le travail en équipe et l'investissement des jeunes dans des réalisations concrètes.

LES MERCREDIS LOISIRS EN CHIFFRES :

- **31 jeunes inscrits**
- **3 projets élaborés** :
  - Projet séjour à Porto avec 13 jeunes de l'AV Junior) ,
  - Projet Art sur 8 mercredis avec Payaso loco,
  - Projet Caisse à Savon avec 8 jeunes pour participer au championnat caisse à savon à Saulges.

ALLER À LA RENCONTRE DES JEUNES : LES ANIMATIONS MÉRIDIENNES

Le service Jeunesse poursuit également ses interventions au sein des collèges afin de maintenir un lien régulier avec les adolescents.

En 2025, 217 jeunes ont participé aux animations proposées sur le temps méridien dans 3 collèges (Saint-Nicolas, Les Garettes et Les Avaloirs), conte 230 en 2024.

Ces rendez-vous permettent des présenter les actions du service, de favoriser les échanges avec les jeunes et de les accompagner vers les projets et dispositifs proposés par la Communauté de Communes.

LES ANIMATIONS MÉRIDIENNES EN CHIFFRES :

- **Interventions hebdomadaire sur les 3 collèges** du territoire (Les Avaloirs, Les Garettes, Saint-Nicolas)
- **217 jeunes** participants



SANTÉ ET ACTION SOCIALE

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Signé le **12 juillet 2022**, le Contrat Local de Santé (CLS) de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs est porté conjointement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Il vise à améliorer l'accès à la santé, à réduire les inégalités sociales et territoriales, et à adapter des réponses aux besoins de santé des habitants.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ : UN LEVIER POUR LA COORDINATION DES ACTEURS

Pour la période **2022-2025**, le CLS s'articule autour de cinq axes stratégiques :

- Faciliter l'accès aux soins ;
- favoriser le bien vieillir ;
- promouvoir la santé ;
- agir en faveur de la santé mentale et de la prévention des addictions ;
- développer un environnement favorable à la santé.

Au-delà des actions menées, le Contrat Local de Santé constitue un véritable outil de coordination entre les nombreux partenaires mobilisés sur le territoire.

Son rôle central contribue à renforcer la coopération entre les acteurs, à améliorer la lisibilité de l'offre de santé pour les habitants et à développer une approche globale attractive du territoire, intégrant les dimensions sociales, environnementales et préventives.

UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE BÉNÉFIQUE QUI SE CONFIRME AVEC CE BILAN 2025

En 2025, le Contrat Local de Santé a poursuivi son rôle d'animation territoriale en permettant :

- de **structurer un réseau d'acteurs** solide,
- de **multiplier les actions partenariales**,
- de **renforcer la coordination territoriale**,
- d'engager des **projets concrets** dans chaque axe.

Le CLS s'affirme aujourd'hui comme un **outil structurant** des politiques locales de santé et un levier essentiel d'ingénierie territoriale.

DES AVANCÉES DANS CHACUN DES CINQ AXES STRATÉGIQUES

FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS (axe prioritaire)

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de la structuration de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), le développement de nouveaux métiers de santé, notamment les infirmiers en pratique avancée (IPA) et les assistants médicaux, ainsi que par la mise en œuvre du Service d'Accès aux Soins (SAS).

Les actions conduites en faveur de l'attractivité médicale, à travers l'accueil de stagiaires, les partenariats avec les centres hospitaliers universitaires et le développement des maisons de santé, contribuent progressivement à renforcer l'organisation de l'offre de soins sur le territoire.

FAVORISER LE BIEN VIEILLIR

Le travail partenarial s'est poursuivi avec les structures intervenant auprès des personnes âgées, notamment la Maison dépar-

tementale de l'autonomie (MDA), le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) et le réseau MONALISA.

Le développement du guichet habitat, les actions en faveur des aidants ainsi que les solutions de mobilité solidaire participent à l'amélioration de l'accompagnement des seniors et au maintien de leur autonomie.

PROMOUVOIR LA SANTÉ

De nombreuses actions de prévention ont été déployées auprès des habitants, avec le développement des activités physiques adaptées, la participation aux campagnes nationales de prévention ainsi que l'organisation d'ateliers, de forums et d'interventions auprès de différents publics.

Ces initiatives contribuent à promouvoir des comportements favorables à la santé et à renforcer la prévention sur le territoire.

AGIR EN FAVEUR DE LA SANTÉ MENTALE

Le Contrat Local de Santé poursuit également son engagement dans le domaine de la santé mentale à travers sa participation au Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM), le développement de partenariats et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation consacrées notamment à la prévention du suicide et des addictions.

DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ

Les actions engagées en faveur de la qualité de l'air intérieur, de l'habitat, des mobilités, de l'énergie et de l'alimentation traduisent une approche globale du développement d'un urbanisme favorable à la santé, intégrant un champ d'intervention élargi aux interactions entre l'environnement et le bien-être des habitants.

Cette démarche s'inscrit progressivement dans les principes du concept « One Health », qui considère la santé humaine, animale et environnementale comme étroitement liées.

L'année 2026 marquera une nouvelle étape avec l'actualisation du diagnostic territorial de santé et l'élaboration d'un nouveau Contrat Local de Santé, afin de poursuivre la dynamique engagée et de répondre aux enjeux émergents du territoire



BIEN VIEILLIR ET LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT : UNE MOBILISATION TERRITORIALE

Le vieillissement de la population constitue un enjeu important de santé publique, particulièrement dans les territoires ruraux où l'isolement social des personnes âgées peut être renforcé.

Dans ce contexte, la Communauté de communes du Mont des Avaloirs et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire ont inscrit la promotion du bien vieillir parmi les priorités du Contrat Local de Santé (CLS) signé en 2022.

C'est dans ce cadre qu'une première édition du Forum Bien Vieillir a été organisée en 2024, réunissant une cinquantaine de participants et plusieurs acteurs locaux. Fort de cette première expérience, le collectif MONALISA Mont des Avaloirs (Mobilisation Nationale contre l'Isolement des Aînés) a souhaité poursuivre cette dynamique en organisant une deuxième édition le 30 septembre 2025 à Villaines-la-Juhel.

Ce collectif, qui rassemble depuis plusieurs années associations, collectivités, institutions et professionnels du territoire, est à ce jour le seul collectif MONALISA de la Mayenne à avoir porté un forum de cette nature.

La préparation de l'événement s'est appuyée sur une démarche partenariale associant le Contrat Local de Santé, le CCAS de Villaines-la-Juhel, la CPTS Nord-Est-Mayenne et la MSA Mayenne-Orne-Sarthe. Cette organisation collective, fondée sur la concertation et le « faire ensemble », a permis de proposer un temps fort dédié à l'information, à la prévention et au maintien du lien social.

Destiné aux personnes de 60 ans et plus, aux aidants, aux professionnels, aux bénévoles associatifs et plus largement aux habitants du territoire, le forum avait pour objectifs de prévenir l'isolement, promouvoir l'autonomie et le bien vieillir, faire connaître les ressources locales et renforcer les coopérations entre les acteurs.

Cette deuxième édition a rassemblé 42 stands, répartis autour de sept thématiques : adaptation du logement, accès aux droits, mobilité, vie à domicile, prévention, lien social et loisirs. Elle a ainsi permis de valoriser la diversité des services et initiatives proposés localement en faveur du bien vieillir et de favoriser les échanges entre les habitants et les acteurs du territoire.



PORTAGE DE REPAS

Les agents de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs portent les repas aux personnes qui ne sont pas couverts par les services de l'ADMR.

UNE PRÉSENCE QUI RASSURE

Ce service apporte une présence régulière dans les foyers comme le souligne les agents de la collectivité. « Notre passage permet de s'assurer que les personnes vont bien, qu'elles n'ont pas eu d'accident, et apporte un peu de compagnie. » Ce service est indispensable pour des personnes âgées qui souhaitent garder leur autonomie jusque dans le choix de leurs repas.

Élaborés par la cuisine de l'hôpital de Villaines-la-Juhel, les repas sont livrés du lundi au samedi (jours fériés compris).

Les menus sont équilibrés. Ils comprennent : un potage, un choix d'entrées, de viandes, de légumes, un fromage ou laitage et un dessert. Ils prennent en compte les régimes particuliers (sans sel, sans sucre, sans résidus, sans graisses...)

LES CONDITIONS D'ADHÉSION :

- Avoir plus de 60 ans
- Prendre au moins deux repas par semaine
- Habiter sur les communes d'Averton, Courcité, Crennes-sur-Fraubée, Gesvres, le Ham, Loupfougères, Saint-Aubin-du-Désert, Saint-Germain-de-Coulamer, Saint-Mars-du-Désert, Villaines-la-Juhel, Villepail (les autres communes sont couvertes par les ADMR).

LE PORTAGE DE REPAS EN CHIFFRES :

- **18 724** repas livrés
- **Repas acheté 8,50 € et revendu 11,45 €** (livraison incluse)



FRANCE SERVICES



DEUX ESPACES AU SERVICE DES HABITANTS :

13 348 ACCOMPAGNEMENTS EN UNE ANNÉE

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs dispose de deux espaces **France Services**, implantés à Pré-en-Pail-Saint-Samson et à Villaines-la-Juhel.

Ouverts 24h par semaine sur cinq jours, du lundi au vendredi, ces deux sites proposent un accueil de proximité et un accompagnement personnalisé dans les démarches administratives et numériques. Chaque espace est animé par deux conseillères France Services qui accompagnent quotidiennement les usagers dans leurs relations avec les principaux opérateurs nationaux.

En 2025, l'offre de services s'est enrichie avec l'accueil de permanences de la **Maison des Adolescents**, organisées depuis septembre un mercredi après-midi sur deux, en alternance entre les deux sites.

UNE FRÉQUENTATION TOUJOURS EN HAUSSE

Les espaces France Services confirment leur rôle essentiel dans l'accompagnement des habitants.

À Pré-en-Pail-Saint-Samson et Villaines-la-Juhel, les équipes ont assuré en moyenne plus d'une vingtaine d'accompagnements par jour, ce chiffre étant en constante évolution.

Cette progression régulière de la fréquentation s'explique notamment par l'élargissement des services proposés par les opérateurs nationaux ainsi que par l'évolution des démarches administratives, en particulier autour des questions liées à la retraite.

FRANCE SERVICES EN CHIFFRES :

- **5 956** accompagnements à Pré-en-Pail-Saint-Samson ;
- **7 392** accompagnements à Villaines-la-Juhel

DES JOURNÉES PORTES OUVERTES POUR MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LES SERVICES

Du **6 au 17 octobre 2025**, les deux espaces France Services ont participé aux Journées nationales portes ouvertes.

À cette occasion, plusieurs animations ont été proposées aux habitants :

- une **exposition AMI** sur chacun des deux sites ;
- des permanences **Carsat** ;
- des **petits-déjeuners destinés aux 16-25 ans**, consacrés à la découverte des applications administratives sur smartphone et des services proposés par France Services.
- **des rencontres** lors de permanences sur les marchés de Pré-en-Pail-Saint-Samson, Villaines-la-Juhel, Saint-Pierre-des-Nids et Javron-les-Chapelles.

Ces temps de présence ont permis de mieux faire connaître les missions des France Services, de rencontrer de nouveaux usagers et d'identifier de nouvelles opportunités de partenariat au plus près des communes.

LAURÉATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « LIEUX INNOVANTS, LIEUX ACCUEILLANTS »

En 2025, les deux espaces France Services de la Communauté de Communes ont été retenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Lieux innovants, lieux accueillants ».

Ce dispositif, porté par la Banque des Territoires, accompagne les structures dans l'amélioration de leurs espaces d'accueil et de leurs services.

Les équipes bénéficieront d'un accompagnement personnalisé intégrant des expertises en design d'espace, design de services et ingénierie immobilière, ainsi que d'outils méthodologiques pour accompagner le projet.

Les premiers travaux d'aménagement seront engagés au printemps 2026.

CULTURE

À travers sa saison culturelle, son réseau de lecture publique et son École d'Enseignements Artistiques, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs poursuit son engagement en faveur d'une culture accessible à tous.

Tout au long de l'année, le service culturel développe une programmation qui favorise la découverte artistique, la rencontre avec les œuvres et les artistes, ainsi que la participation des habitants. Menées en partenariat avec les communes, les établissements scolaires, les structures médico-sociales, les associations et de nombreux acteurs culturels, ces actions s'adressent à tous les publics, de la petite enfance aux seniors.

En 2025, cette dynamique s'est notamment illustrée par le développement de résidences d'artistes, de projets d'éducation artistique et culturelle, d'actions « hors les murs », d'animations autour de la lecture publique et de projets fédérateurs portés par l'École d'Enseignements Artistiques.

LA SAISON CULTURELLE EN CHIFFRES :

- **15 spectacles** programmés ;
- **26 représentations**, dont 13 séances sur temps scolaire ;
- **3 résidences** d'artistes accueillies ;
- **11 classes** impliquées dans le parcours de la Solduk Compagnie ;
- **11 ateliers** et 4 ouvertures au public autour du MuMo x Centre Pompidou ;
- **10 ateliers** menés par des artistes locaux (siestes musicales, ateliers arts plastiques...).
- **4 spectacles** proposés dans le cadre de Spectacles en chemins.

SAISON CULTURELLE & ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

UNE SAISON CULTURELLE OUVERTE À TOUS LES PUBLICS

En 2025, la saison culturelle de la Communauté de Communes a poursuivi son ambition de rendre la culture accessible au plus grand nombre, en proposant une programmation mêlant spectacles, résidences d'artistes et actions d'éducation artistique et culturelle.

Avec 15 spectacles et 26 représentations, dont 13 séances scolaires, la saison a permis de faire vivre la culture au plus près des habitants tout en permettant aux habitants comme aux jeunes publics de découvrir une grande diversité de disciplines artistiques.

Au-delà des spectacles, la programmation a privilégié la rencontre entre artistes et habitants grâce à plusieurs résidences, ateliers et projets participatifs menés sur l'ensemble du territoire.

DES ARTISTES EN RÉSIDENCE AU CŒUR DU TERRITOIRE

Les résidences artistiques constituent un temps fort de la programmation culturelle. Elles permettent aux artistes de développer leurs créations tout en allant à la rencontre des habitants à travers des ateliers, des temps d'échange et des projets participatifs. En 2025, plusieurs compagnies ont ainsi été accueillies sur le territoire.

La Compagnie des **Vibrants Défricheurs** a poursuivi le projet **Perce/Berce Plafond**, associant représentations et ateliers en par-

tenariat avec les écoles, les structures de la petite enfance, le Relais Petite Enfance, les centres de loisirs, les EHPAD, les médiathèques et les structures médico-sociales. Plus de 25 temps de rencontres ont été organisés avec les différents publics du territoire.

La résidence de **Lab-SEM** s'est poursuivie dans le cadre du projet **Croq' les mots, marmot !**, en lien étroit avec les services Petite Enfance et Parentalité de la Communauté de Communes.



Installée à Villepail, la **Solduk Compagnie**, portée par Baudouin et Sophie Cristoveanu, a proposé des interventions dans les écoles, des ateliers de création de lanternes ainsi que plusieurs rencontres avec les familles et les résidents de la maison partagée Âge et Vie. Ces actions se sont conclues par une parade organisée le 19 décembre à Pré-en-Pail-Saint-Samson, réunissant les participants autour d'un projet artistique collectif. **11 classes** ont bénéficié de ce parcours né d'un partenariat avec le service parentalité.

DES PROJETS CULTURELS QUI FAVORISENT LES RENCONTRES

L'année a également été marquée par plusieurs projets fédérateurs conduits en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire.

Dans le cadre du dispositif **Danse en Territoire**, un stage de quatre jours à la salle polyvalente de Javron-les-Chapelles, organisé avec Mayenne Culture et le service Jeunesse de la CCMA, a permis à six adolescents de découvrir la danse contemporaine aux côtés d'un chorégraphe professionnel. Au cours de la semaine, le chorégraphe a également présenté son spectacle « *What we talk about when we talk about skateboarding ? Ou, comment je suis devenu danseur* ».

Le territoire a également accueilli le **MuMo x Centre Pompidou**, musée mobile d'art moderne et contemporain. Menée en partenariat avec l'association Payaso Loco dans le cadre de leur biennale Habiter-là et la commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson, cette opération a mobilisé de nombreux partenaires locaux et proposé **11 ateliers ainsi que 4 temps d'ouverture** au grand public, permettant à des publics très variés de découvrir des œuvres majeures de la création contemporaine.

A la suite de la venue de la compagnie **On t'a vu sur la pointe** et de leur spectacle *Héroïnes* dans le cadre de la saison culturelle, une conférence/spectacle a été organisée directement dans les locaux de l'EHPAD de Saint-Pierre-des-Nids. Cette proposition a été l'occasion de rassembler les trois EHPAD du territoire.

Toutes ces propositions artistiques ont favorisé la rencontre entre les générations et les publics éloignés de l'offre culturelle avec l'accueil de résidents lors de spectacles de la saison, des ateliers menés par des artistes locaux ou encore via des actions d'éveil artistique conduites avec les services Petite Enfance et Parentalité.

DES PARTENARIATS QUI INSCRIVENT LA CULTURE DANS LA DURÉE

La Communauté de Communes poursuit enfin son engagement dans plusieurs dispositifs structurants.

Le partenariat avec la **Ligue de l'Enseignement de la Mayenne**, dans le cadre de **Spectacles en chemins**, a été reconduit avec quatre spectacles programmés en 2025.

Le dispositif **Aux Arts Collégiens** a également été renouvelé. Destiné aux collégiens et aux élèves de la MFR, il associe sorties culturelles et pratique artistique avec trois sorties spectacles ainsi que minimum 5h de pratique avec un intervenant professionnel de la culture. L'objectif : favoriser la découverte des arts vivants et la rencontre avec les artistes.

RÉSEAU LECTURE

Le réseau lecture poursuit sa mission de diffusion de la lecture publique à travers une médiathèque tête de réseau, trois bibliothèques et quatre points lecture répartis sur le territoire.

Au-delà du prêt de livres, le réseau propose une programmation culturelle particulièrement riche destinée à tous les publics : bébés lecteurs, spectacles, ateliers, conférences, expositions, concerts ou encore jeux vidéo.

L'année 2025 a également été marquée par le développement de nouveaux partenariats permettant d'aller à la rencontre de nouveaux publics, notamment dans les EHPAD, les structures d'accueil ou encore les écoles.

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ AU SERVICE DE TOUS LES LECTEURS

Le Réseau Lecture de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs s'appuie sur l'engagement de quatre agents et de 45 bénévoles, qui contribuent chaque jour à faire vivre ces lieux de découverte, d'échange et de partage.

Grâce à une carte d'adhérent unique, gratuite et valable dans l'ensemble du réseau, ainsi qu'à un portail en ligne permettant d'accéder au catalogue, aux nouveautés et aux animations, les habitants bénéficient d'une offre de lecture harmonisée sur tout le territoire. Une navette intercommunale assure par ailleurs la circulation des documents et des outils d'animation entre les différents sites.

UNE OFFRE DOCUMENTAIRE RICHE ET ACCESSIBLE

Tout au long de l'année, le Réseau Lecture met à disposition un large choix de ressources : livres, bandes dessinées, magazines, CD, DVD, jeux vidéo et documents numériques.

Afin de renouveler régulièrement les collections, la Communauté de Communes consacre chaque année 28 200 € à l'acquisition de nouveaux documents et 8 000 € à la programmation d'animations culturelles.

SENSIBILISER LES PLUS JEUNES À LA LECTURE

Le Réseau Lecture poursuit un important travail d'éducation artistique et culturelle auprès des scolaires.

LE RÉSEAU LECTURE EN CHIFFRES :

- **4 agents** et **45 bénévoles**
- **1 421 adhérents** actifs
- **58 100 prêts** de documents/an (livres, DVD, CD, magazines, jeux vidéo…)
- **130 animations**

En 2025, 211 accueils de classes ont été organisés dans les bibliothèques et points lecture du territoire.

Les élèves ont également bénéficié de projets spécifiques autour de la littérature jeunesse et de la découverte scientifique, avec notamment :

- des rencontres avec l'illustratrice Aurélie Guillerey ;
- l'exposition interactive des Petits Débrouillards consacrée à l'eau ;
- un jeu de piste autour du personnage Cornebidouille ;
- la découverte de l'exposition Les Enfants de la Résistance.

Ces actions contribuent à développer le goût de la lecture tout en favorisant la curiosité et l'ouverture culturelle des plus jeunes.

UN RÉSEAU OUVERT SUR SON TERRITOIRE

Le Réseau Lecture élargit son champ de développement avec de nombreux partenariats afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre.

Aux côtés de partenaires historiques tels que Lire et Faire Lire, Croq' les Mots, Mar-



mot ! ou la Bibliothèque départementale de la Mayenne, de nouvelles collaborations ont été développées avec les EHPAD, la résidence Âge et Vie, la Halte Répit de Javron-les-Chapelles, l'ACT de Villaines-la-Juhel, les artistes d'Arts'valoir ainsi que de nombreux habitants investis dans la vie des bibliothèques.

Cette dynamique se traduit également par des actions « hors les murs », avec des interventions dans les écoles, les structures d'accueil de la petite enfance (haltes garderies et crèches), les accueils de loisirs et les établissements accueillant des personnes âgées. La présentation du Prix Bull'Gomme et des accueils du Centre des loisirs de Villaines-la-Juhel à toutes les vacances scolaires en sont le parfait exemple.

ÉCOLE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES (EEA)

L'École d'Enseignements Artistiques (EEA) de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs accompagne les habitants dans leur pratique artistique, quels que soient leur âge, leur niveau ou leur parcours.

Présente sur trois sites du territoire, elle propose un enseignement en musique et en arts plastiques, tout en développant de nombreux projets collectifs.

DES PROJETS ARTISTIQUES QUI FAVORISENT LA CRÉATIVITÉ

Tout au long de l'année, les élèves ont participé à de nombreux projets leur permettant d'enrichir leur pratique artistique et de développer leur créativité.

Parmi les temps forts de 2025 figurent :

- un **projet interdisciplinaire** consacré au cinéma, réunissant les classes d'instruments, de chant et d'arts plastiques ;
- une **participation à la Fête de la Musique** de Villaines-la-Juhel, aux côtés du comité des fêtes, à travers un concert intergénérationnel ;
- la **création d'une bande dessinée** avec un artiste local par les élèves en arts plastiques ;
- une **journée d'initiation à la sculpture et au modelage** destinée aux adolescents et aux adultes ;
- la création et l'ouverture d'un **atelier de comédie musicale** à destination des collégiens avec 1h de cours chaque semaine

Ces projets permettent aux élèves de développer leurs compétences artistiques tout en vivant des expériences collectives riches et fédératrices.

L'EEA EN CHIFFRES :

- **7 professeurs** ;
- **78 élèves**, dont 14 en arts plastiques ;
- **3 sites** d'enseignement ;
- **3 auditions** organisées en 2025 ;
- **450 élèves** du primaires sensibilisés grâce à des interventions en musique et arts plastiques ;
- **Une soixantaine** de familles participantes aux actions d'éveil musical et aux stages

L'ART AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS



Au-delà de son offre d'enseignement, l'École d'Enseignements Artistiques mène de nombreuses actions sur l'ensemble du territoire afin de rendre la pratique artistique accessible au plus grand nombre.

En 2025, les professeurs sont intervenus dans plusieurs écoles primaires, permettant à près de 450 élèves de découvrir la musique et les arts plastiques.

L'EEA a également développé des projets avec les services Petite Enfance et Parentalité, autour de l'éveil musical et d'ateliers destinés aux familles. Des stages de percussions ont par ailleurs été proposés aux adolescents pendant les vacances scolaires, rassemblant une soixantaine de familles.

FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE LES GÉNÉRATIONS

La musique et les arts constituent également un formidable vecteur de lien social.

Tout au long de l'année, les élèves se sont produits lors de plusieurs auditions et concerts, notamment au cinéma de Saint-Pierre-des-Nids, lors de la Fête de la Musique ou encore au sein des EHPAD du territoire.

Ces rencontres intergénérationnelles permettent de partager les apprentissages des élèves tout en offrant des moments culturels et conviviaux aux habitants.

UNE ÉQUIPE QUI ÉVOLUE

L'année 2025 a également été marquée par le renouvellement d'une partie de l'équipe pédagogique avec le départ à la retraite d'une enseignante et l'arrivée d'une nouvelle responsable d'établissement.

Cette évolution s'inscrit dans la volonté de poursuivre le développement de l'École d'Enseignements Artistiques et d'accompagner les projets artistiques du territoire. dispensés par Emma Mory, professeur de chant.







ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LA PISCINE AQUALUD ANDRÉ MORIN

LA PISCINE AQUALUD : UN ÉQUIPEMENT AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

Ouverte tout au long de l'année, la piscine intercommunale AQUALUD André Morin accueille les habitants du territoire dans un cadre dédié à la pratique sportive, à l'apprentissage de la natation et aux loisirs aquatiques.

L'équipe, composée de trois éducateurs sportifs, renforcée par un stagiaire en alternance BPJEPS et des renforts saisonniers durant l'été, assure au quotidien la surveillance des bassins, l'enseignement de la natation auprès des scolaires ainsi que l'encadrement des différentes activités aquatiques proposées au public.

Afin de garantir la qualité des installations et le bon fonctionnement des équipements techniques, deux périodes de fermeture ont été programmées en 2025 : une première, du 23 juin au 6 juillet, consacrée à la préparation des espaces extérieurs, puis une seconde, du 24 décembre au 4 janvier 2026, dédiée à la maintenance des installations.

Tout au long de l'année, plusieurs animations sont également venues rythmer la vie de l'équipement, notamment une animation spéciale Halloween ainsi que des initiations à la plongée, contribuant à diversifier les activités proposées aux usagers.





LA PISCINE AQUALUD ANDRÉ MORIN EN CHIFFRES :

- **22 788 baigneurs 11 795** entrées publiques, **8 893** entrées scolaires, **2 100** participations aux activités fitness)
- **65 897 €** de recettes

LES SALLES OMNISPORTS

La Communauté de Communes met à disposition trois salles omnisports intercommunales, réparties entre Pré-en-Pail-Saint-Samson (deux salles) et Villaines-la-Juhel (une salle).

Ces équipements accueillent chaque semaine les établissements scolaires, les associations sportives et de nombreuses manifestations, contribuant au développement de la pratique sportive sur l'ensemble du territoire.

PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON

Le complexe sportif comprend une salle équipée d'un parquet sportif ainsi qu'une seconde salle dotée d'un revêtement PVC.

VILLAINES-LA-JUHEL

La salle omnisports de Villaines-la-Juhel, équipée d'un revêtement en PVC, est également fortement mobilisée par les acteurs du territoire.

DES SALLES OMNISPORTS AU CŒUR DE LA VIE SPORTIVE LOCALE

Ces équipements constituent des lieux essentiels de pratique sportive, d'apprentissage et de rencontre, contribuant au dynamisme associatif et à la promotion de l'activité physique auprès de tous les publics.

Avec près de 23 000 baigneurs accueillis et plus de 220 heures d'occupation hebdomadaire des salles omnisports, les équipements sportifs intercommunaux confirment leur rôle central dans la pratique sportive, l'apprentissage et la vie associative du territoire.

LA SALLE OMNISPORT DE VILLAINES-LA-JUHEL EN CHIFFRES :

- **35 heures d'utilisation** scolaire, réparties entre deux collèges et une école primaire ;
- **37 heures d'occupation** associative ;
- **9 associations** ou sections sportives représentées

LE COMPLEXE SPORTIF DE PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON (2 SALLES) EN CHIFFRES :

- **52 heures d'utilisation** hebdomadaire par les établissements scolaires (un collège, deux écoles primaires et une MFR) ;
- **98 heures d'occupation** hebdomadaire par les associations sportives ;
- **14 associations** ou sections sportives représentées.







FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

ÉNERGIE

En 2025, la CCMA a poursuivi sa stratégie de transition énergétique avec un objectif central : **réduire les dépenses énergétiques** de la collectivité tout en développant la production locale d'énergies renouvelables.

LE PHOTOVOLTAÏQUE AU SERVICE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Le développement du photovoltaïque et de l'autoconsommation constitue l'un des principaux leviers. La CCMA dispose d'un potentiel de plus de 20 000 m² de surfaces susceptibles d'accueillir des installations solaires.

En 2025, deux projets photovoltaïques ont été menés à leur terme sur les équipements intercommunaux : la piscine Aqualud André Morin à Villaines-la-Juhel et la salle omnisports Suzanne Germain à Pré-en-Pail-Saint-Samson. Sur cette dernière, la centrale photovoltaïque en autoconsommation couvre plus de 15 % des besoins énergétiques de l'équipement.

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des ombrières photovoltaïques installées en 2023 sur le parking du tiers-lieu L'Ampère à Villaines-la-Juhel. Avec une production pouvant atteindre 15 540 kWh par an, elles contribuent à couvrir les besoins du bâtiment et à alimenter la recharge des véhicules électriques.

DE NOUVEAUX SITES ÉTUDIÉS

La CCMA poursuit l'identification de nouveaux potentiels de production. En fin d'année, May'ENR a été missionnée pour étudier le potentiel photovoltaïque des quatre stations d'épuration (STEP) du territoire.

Ces installations doivent contribuer à réduire la facture d'électricité de la collectivité, aujourd'hui de l'ordre de 250 000 € par an, tout en augmentant la part d'énergie renouvelable produite localement.

UNE DYNAMIQUE CITOYENNE QUI SE POURSUIT

La CCMA accompagne également l'émergence de projets citoyens d'énergies renouvelables. Créée à l'issue de la mobilisation des acteurs locaux, l'association Aval'Watts porte un projet solaire sur la friche Kali à Pré-en-Pail-Saint-Samson.

En 2025, la CCMA a engagé avec l'association une étude de faisabilité, préalable à la mise à disposition du foncier. Cette démarche vise à favoriser un portage local des projets et à conserver les retombées économiques sur le territoire.

MÉTHANISATION ET BIOGNV : DIVERSIFIER LES SOLUTIONS

Dans le cadre de sa feuille de route bioGNV adoptée en 2021, la CCMA poursuit ses réflexions autour de la méthanisation et du développement du bioGNV. L'accompagnement des acteurs agricoles et l'étude de nouvelles solutions de production et d'utilisation du biogaz participent à la diversification du mix énergétique local.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans la feuille de route énergie adoptée en 2022, qui vise à structurer la démarche de territoire à énergie positive. En 2025, les projets engagés traduisent ainsi une volonté de passer progressivement de la stratégie à des réalisations concrètes, au service de la maîtrise des dépenses, de la transition écologique et du développement local.





BÂTIMENTS

Rattaché à la Direction des Services Techniques, le service Bâtiments assure l'entretien, la maintenance et l'amélioration des bâtiments de la Communauté de Communes, ainsi que la gestion de son parc locatif.

ENTRETENIR ET MODERNISER LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

En 2025, l'équipe, dont l'effectif a progressivement évolué de cinq à trois agents au cours de l'année, est restée pleinement mobilisée pour garantir le bon fonctionnement des équipements communautaires et répondre aux besoins quotidiens des usagers. Elle assure également une astreinte technique permanente, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ainsi que le suivi technique de la piscine Aqualud André Morin à Villaines la Juhel.

Le patrimoine entretenu comprend notamment une vingtaine de bâtiments communautaires, dont deux gymnases, une piscine, quatre médiathèques, trois pôles de santé, trois sites administratifs, plusieurs ateliers-relais ainsi que 91 logements répartis sur le territoire.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET L'ACCESSIBILITÉ DES LOGEMENTS

Dans un contexte d'évolution de la réglementation sur la performance énergétique des logements, la Communauté de Communes continue la rénovation de son parc locatif afin d'améliorer le confort des occupants des logements classés E et de répondre progressivement aux nouvelles exigences.

DES INTERVENTIONS AU SERVICE DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Tout au long de l'année, le service a poursuivi ses opérations de maintenance sur l'ensemble des bâtiments communautaires.

Parmi les principales réalisations figurent :

- l'installation d'une pelouse synthétique à la piscine Aqualud André Morin de Villaines-la-Juhel ;
- le nettoyage des façades de la Maison Intercommunale des Jeunes ;
- le nettoyage du pôle technique de Villaines-la-Juhel.

Les équipes ont également assuré un important travail de maintenance quotidienne avec plus de 610 heures d'intervention, représentant 354 dépannages, sur les logements et les bâtiments.

PRÉPARER LES ÉQUIPEMENTS DE DEMAIN

L'année 2025 a également marqué le lancement de plusieurs opérations structurantes destinées à accompagner le développement des services communautaires.

Parmi elles figurent :

- la création de quatre cellules au sein de l'atelier-relais CCV2 à Villaines-la-Juhel ;
- la rénovation de la couverture et du parquet sportif en bois de la salle Suzanne Germain à Pré-en-Pail-Saint-Samson.

Ces investissements témoignent de la volonté de la Communauté de Communes de maintenir un patrimoine fonctionnel, performant et adapté aux besoins du territoire.

LE SERVICE BÂTIMENTS EN CHIFFRES :

- **20 bâtiments** communautaires entretenus ;
- **91 logements** gérés ;
- **610 heures** de maintenance ;
- **354 interventions** de dépannage ;
- **20 radiateurs** remplacés ;
- **11 portes** d'entrée renouvelées ;
- **7 combles** isolés ;
- **3 logements** entièrement rénovés ;
- **7 DPE** réalisés.

EAU ET ASSAINISSEMENTS

GARANTIR UN SERVICE ESSENTIEL AU QUOTIDIEN

Depuis le 1er juin 2024, l'exploitation des services d'eau potable et d'assainissement collectif est assurée par la SAUR, dans le cadre d'un marché de prestations. Cette organisation permet d'assurer la continuité du service tout en maintenant un pilotage communautaire sur les investissements et les missions stratégiques.

Le secrétariat des Services Techniques reste l'interlocuteur privilégié des abonnés pour l'enregistrement des demandes (fuites, branchements, interventions...), avant leur transmission à l'exploitant.

UNE GESTION PARTAGÉE AU SERVICE DES HABITANTS

Si l'exploitation quotidienne est confiée à la SAUR, la Communauté de Communes conserve de nombreuses missions.

Elle assure notamment :

- la gestion des abonnés et de la facturation ;
- l'accueil des usagers ;
- l'entretien des captages d'eau potable ;
- le renouvellement des canalisations et des ouvrages de génie civil ;
- le suivi des travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif (dont la station d'épuration de Saint-Pierre-des-Nids) ;
- la **gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** ;
- la réalisation des analyses réglementaires sur les stations de traitement des eaux usées (STEU).



Cette organisation permet de conjuguer expertise technique de l'exploitant et pilotage communautaire des investissements.

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT EN CHIFFRES :

- **557 556 €** investis à Champfrémont ;
- **508 870 €** pour la station d'épuration de Saint-Pierre-des-Nids ;
- **291 600 €** pour le renforcement du réseau à Villaines-la-Juhel ;
- **304 appels** sur les usages eau ;
- **91 appels** concernant l'assainissement collectif ;

BILAN DES INTERVENTIONS DE LA SAUR

Pour l'eau, 304 appels :

- Alimentation en Eau Potable (AEP) / fuites : 100 appels
- Demande de devis : 30 appels
- Problème de réseau (eau trouble-purge, pression) : 60 appels
- Résiliation, ouverture, changement, relevé de compteurs : 97 appels
- Demande de plans : 3 appels
- Autres : 14 appels

Pour l'assainissement collectif, 91 appels :

- Réseau bouché : 35 appels
- Demande de devis : 10 appels
- Descellement de tampon : 20 appels
- Problème de lagune : 9 appels
- Odeurs sur le réseau : 9 appels
- Problèmes de rats : 4 appels
- Demande de plan : 4 appels

Pour l'assainissement non collectif :

- 152 contrôles pour cession immobilière ;
- 51 contrôles dits de conceptions et 43 contrôles de réalisation
- 43 contrôles dits de réhabilitations (mise aux normes)

DES INVESTISSEMENTS POUR MODERNISER LES RÉSEAUX

En 2025, plusieurs opérations structurantes ont été menées afin d'améliorer durablement les infrastructures d'eau potable et d'assainissement.

Les principaux chantiers concernent :

- le remplacement d'un réseau d'eau potable fuyard en agglomération à Champfrémont, pour un montant de 557 556 € ;
- l'achèvement de la réhabilitation de la station d'épuration de Saint-Pierre-des-Nids, représentant un investissement de 508 870 € ;
- l'achèvement du renforcement du réseau d'eau potable boulevard de l'Europe à Villaines-la-Juhel, pour un montant de 291 600 €.

Lancement du marché de remplacement de canalisation fuyarde entre Saint-Germain-de-Coulamer et Vimartin-sur-Orthe : 5.5km de canalisation en amiante-ciment vont être renouvelées pour un montant de 815 213€.

Ces investissements participent à la sécurisation des réseaux et à l'amélioration durable du service rendu aux habitants.

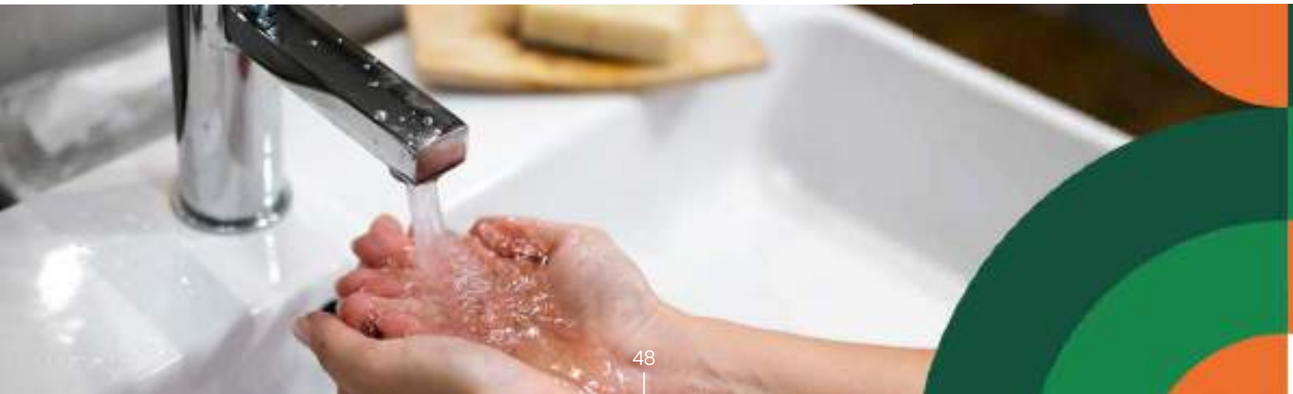





DÉCHETS

En 2025, la Communauté de communes du Mont des Avaloirs a poursuivi la mise en œuvre de sa **compétence dans l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés** sur un territoire regroupant 26 communes, 15 531 habitants et 7 527 ménages, caractérisé par un habitat rural dispersé. La collectivité assure notamment la prévention des déchets, la collecte des déchets résiduels et recyclables, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation des déchets ainsi que leur facturation.

LES DÉCHETS EN CHIFFRES :

- **1 358,37 tonnes d'ordures ménagères** collectées
- **1 152,1 tonnes de collecte sélective** réceptionnées

Représentant par habitant :

- **87,5 kg/hab d'ordures ménagères** résiduelles (-10,7% par rapport à 2024)
- **44,7 kg/hab de verre** (-4,9 % par rapport à 2024)
- **74,2 kg/hab de déchets recyclables** (+17,8 % par rapport à 2024)

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

L'année 2025 a été marquée par la reprise de la **distribution de composteurs individuels**, afin d'accompagner les habitants dans le tri à la source des biodéchets. Cette démarche a été complétée par des réunions d'information consacrées aux biodéchets et au tri, renforçant ainsi l'accompagnement des usagers dans l'évolution de leurs pratiques. Par ailleurs, dans l'objectif de mieux maîtriser les tonnages déposés, des contrôles d'accès ont été déployés sur l'ensemble des déchèteries.

La collectivité a également poursuivi le **développement du réemploi et de l'économie circulaire**, notamment à travers des partenariats. Des conventions avec plusieurs éco-organismes ont également permis de renforcer les filières de tri et de valorisation en déchèterie.

DÉCHÈTERIES ET AMÉLIORATION DU TRI

Le territoire dispose de quatre déchèteries intercommunales, situées à Pré-en-Pail-Saint-Samson, Villaines-la-Juhel, Saint-Pierre-des-Nids et Javron-les-Chapelles. L'organisation des sites s'est appuyée sur la **diversification des filières de valorisation**, avec notamment des flux dédiés au mobilier, au bois, aux plastiques, aux menuiseries vitrées, au plâtre, aux déchets dangereux, aux pneus, aux piles et batteries ainsi qu'aux équipements électriques et électroniques.

Cette organisation **permet de développer le tri à la source et de favoriser le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets**. Les déchets verts sont notamment orientés vers les plateformes de compostage de la CCMA, tandis que les campagnes de broyage permettent de produire un broyat valorisable, notamment auprès d'agriculteurs locaux.

COLLECTE DES DÉCHETS ET DÉVELOPPEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Depuis 2023, l'ensemble du territoire est équipé de conteneurs semi-enterrés pour les déchets résiduels, avec une organisation reposant sur 80 points de collecte. En parallèle, le réseau de colonnes de tri a été renforcé afin d'**améliorer l'accessibilité au tri des emballages**. Le nombre de colonnes destinées aux emballages est ainsi passé de 107 à 148 au cours de la période, avec une adaptation des fréquences de collecte en fonction du niveau de remplissage.

La collecte des déchets ménagers a représenté **1 358,37 tonnes en 2025**. Cette activité a mobilisé 112 jours de collecte et 11 078 km parcourus, pour une consommation de 6 774 litres de carburant.

RECYCLABLES : PROGRESSION DES APPORTS ET ENJEUX DU TRI

La collecte sélective constitue un axe important de la politique de valorisation. En 2025, **1 152,1 tonnes de collecte sélective ont été réceptionnées** sur le site de Valor Pole 72. Les apports de la CCMA ont progressé de manière significative, avec une **hausse d'environ 18 % pour les corps creux et 13,5 % pour les corps plats**.

Cette progression s'accompagne toutefois d'un enjeu important concernant la qualité du tri. Le centre de tri a enregistré **108 arrêts liés à la présence d'objets indésirables**, représentant 113 heures d'arrêt de chaîne. Ces erreurs et dépôts inappropriés peuvent entraîner des risques pour les équipements et les agents, notamment en présence de déchets dangereux ou de déchets non autorisés. La poursuite des **actions de sensibilisation au geste de tri** constitue donc un **enjeu majeur pour améliorer la qualité des flux** collectés.

VALORISATION DES DÉCHETS ISSUS DES DÉCHÈTERIES

Les différentes filières mises en place permettent de valoriser une part importante des déchets déposés en déchèterie. En 2025, **421,56 tonnes de cartons** ont notamment été collectées, générant **21 073,18 € de recettes** au titre de leur reprise. La **collecte de ferraille a représenté 290,02 tonnes**, pour **25 932,46 € de recettes**. Les **déchets inertes** ont quant à eux atteint **993,44 tonnes**.

La collectivité poursuit également le développement des filières de réemploi et de valorisation pour les textiles, les équipements électriques et électroniques, les meubles, les déchets dangereux, les pneus, les radiographies et différents déchets issus des activités du bâtiment. Ces partenariats avec les éco-organismes contribuent à diversifier les solutions de traitement et à **renforcer l'économie circulaire** sur le territoire.

La collecte des **textiles** constitue notamment une filière bien implantée, avec **30 bornes** installées sur le territoire et **96 175 kg collectés en 2025**, soit 6,04 kg par habitant. Ce volume est proche de celui enregistré en 2024, qui s'élevait à 96 922 kg.

SOUTIENS FINANCIERS ET ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE

Les performances de collecte et de valorisation permettent à la collectivité de bénéficier de différents soutiens financiers et recettes liés aux filières de reprise. En 2025, **CITEO a versé 210 359,68 €** au titre des dispositifs de soutien. D'autres recettes ont également été perçues au titre des filières de valorisation et des éco-organismes.

Le budget 2025 traduit l'importance des moyens consacrés au service public des déchets. Les **dépenses de fonctionnement exécutées s'élèvent à 2 010 193,06 €**, tandis que les **dépenses de personnel et frais assimilés représentent 441 054,14 €**. Les dépenses à caractère général constituent le principal poste de fonctionnement, avec 1 327 722,61 € réalisés.

L'année 2025 **confirme la poursuite de la transformation** du service déchets de la CCMA en témoignent la progression de la collecte sélective, le développement du compostage et la diversification des filières en déchèterie.

Pour les prochaines années, les principaux enjeux seront de **poursuivre l'accompagnement des habitants dans le tri** à la source des biodéchets, d'améliorer la **qualité des flux recyclables** et de **renforcer les partenariats** avec les éco-organismes et les acteurs du réemploi.

Enfin, l'échéance en 2025 de plusieurs marchés de collecte, de transport et de valorisation constitue un **point structurant pour l'organisation et l'évolution du service** à venir.



GOUVERNANCE, ET SERVICES SUPPORTS



GOUVERNANCE

LA PRÉSIDENTE ET LES VICE-PRÉSIDENTS

La Présidente Diane ROULAND représente l'organe exécutif de la collectivité après élection parmi les conseillers communautaire. Son rôle est de fixer l'ordre du jour des séances de conseils de communauté, les présider et s'assurer, à l'aide des 9 vice-présidents, de la mise en œuvre des décisions politiques votées. Elle est aussi amenée à prendre des décisions dans le cadre de ses délégations.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Le Conseil de Communauté est l'organe délibérant de la CCMA où siègent les 46 conseillers communautaires. Il décide des actions, orientations et décisions politiques à mettre en œuvre.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Réuni en amont du Conseil de Communauté, le Bureau communautaire regroupe la Présidente, les 9 vice-présidents et l'ensemble des maires de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs. Sa mission est d'examiner les sujets soumis au Conseil de Communauté. Ce dernier peut lui donner délégation pour prendre des décisions dans le cadre de ses attributions.

LA GOUVERNANCE EN CHIFFRES :

- **11 Conseils** de Communauté
- **10 Bureaux** communautaires
- **17 commissions** thématiques
- **14 décisions** de la Présidente
- **232 délibérations** adoptées
- **7 décisions** du Bureau communautaire

COMMUNICATION ET RELATIONS INSTITUTIONNELLES

UNE ŒUVRE D'UNE ARTISTE LOCALE POUR LA COMMUNICATION DE LA SAISON CULTURELLE

Pour l'édition 2025 de la plaquette de la saison culturelle « Culture au Mont des Avaloirs », la CCMA a de nouveau fait appel à Maud Labrosse, illustratrice et enseignante en arts plastiques à l'École d'Enseignements Artistiques.

Cette création originale illustre la volonté de faire de la culture un espace ouvert, accessible et fédérateur, capable de rassembler les habitants autour d'expériences et de pratiques artistiques variées.



Imprimée à 5 000 exemplaires, la plaquette contribue ainsi à faire connaître la programmation et à porter, l'ambition de rendre la culture accessible au plus grand nombre sur l'ensemble du territoire.

DES SUPPORTS DE VALORISATION TOURISTIQUE AU SERVICE DU TERRITOIRE



En 2025, la CCMA a favorisé la promotion du territoire du Mont des Avaloirs à travers l'édition de 6 000 cartes touristiques et de 30 000 sets de table distribués chez les restaurateurs. Ces supports, complémentaires, participent à mieux faire connaître la richesse et la diversité de l'offre locale.

La carte touristique facilite la découverte du territoire et de ses professionnels, tandis que le set de table, agrémenté au verso de jeux destinés aux enfants, propose une approche plus ludique et familiale de la découverte du territoire.

Ensemble, ces outils contribuent à renforcer l'attractivité du Mont des Avaloirs et à valoriser celles et ceux qui en font vivre l'identité au quotidien.

TRAVAUX COMMUNAUX ET MANIFESTATIONS

UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES COMMUNES

Composé de quatre agents, le service Travaux communaux et manifestations accompagne les communes du territoire dans la réalisation de travaux d'entretien et apporte un soutien logistique à l'organisation des manifestations. Il intervient notamment pour des travaux de désherbage, d'entretien des espaces verts, de peinture routière ainsi que pour le prêt, le transport et l'installation de matériel nécessaire aux événements organisés sur le territoire. Un agent est également mis à disposition de la commune de Champfrémont.

DES MISSIONS DIVERSIFIÉES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Au-delà de ses missions d'entretien et d'accompagnement logistique, le service est intervenu sur plusieurs opérations spécifiques en 2025. Les équipes ont notamment assuré la remise en état des Points d'Apport Volontaire (PAV) sur l'ensemble du territoire ainsi que les opérations de piégeage dans les différentes lagunes, contribuant ainsi au bon fonctionnement des équipements communautaires et à l'entretien du patrimoine.

LES TRAVAUX COMMUNAUX ET MANIFESTATIONS EN CHIFFRES :

- **4 agents** ;
- **3 800 heures** consacrées aux travaux réalisés pour les communes ;
- Près de **400 heures** dédiées aux manifestations ;
- **1 800 heures d'appui** aux autres services de la CCMA.

RESSOURCES HUMAINES

ACCOMPAGNER LES FEMMES ET LES HOMMES QUI FONT VIVRE LE TERRITOIRE

Derrière les services proposés chaque jour aux habitants et aux communes, il y a avant tout des femmes et des hommes engagés au sein de la collectivité. En 2025, le service Ressources humaines a poursuivi sa mission d'accompagnement des agents, des équipes et des encadrants, avec une attention particulière portée à la gestion des parcours professionnels, au développement des compétences et aux conditions de travail.

Au quotidien, les Ressources humaines assurent une grande diversité de missions :

- recrutement,
- gestion des carrières et de la paie,
- suivi des absences,
- formation,
- prévention des risques professionnels
- accompagnement des agents dans leurs démarches administratives.

Au-delà de cette gestion indispensable, le service contribue à la mise en œuvre de la politique RH de l'intercommunalité, en favorisant le développement des compétences et le dialogue social.

LES RESSOURCES HUMAINES EN CHIFFRES :

- **89 agents** (67 fonctionnaires, 21 contractuels permanents, 1 contractuels non permanents)
- **9%** de catégorie A, **22 %** de catégorie B, **69%** de catégorie C
- **55%** de femmes, **45%** d'hommes
- **48 ans** de moyenne d'âge

UNE COLLECTIVITÉ PORTÉE PAR 89 AGENTS

Au 31 décembre 2025, 89 agents travaillent au sein de la collectivité. Ils constituent une équipe aux profils et aux parcours variés, au service des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire.

La diversité des statuts traduit la variété des besoins et des métiers qui composent aujourd'hui la collectivité.

Les agents sont répartis entre les trois catégories de la fonction publique territoriale, répartition qui reflète la complémentarité des fonctions exercées, des métiers opérationnels aux missions d'expertise et d'encadrement.

FINANCES

UN BUDGET AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

En 2025, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a poursuivi la mise en œuvre de ses politiques publiques dans un contexte marqué par des contraintes financières persistantes pour les collectivités locales.

Le budget de la CCMA permet de financer un large éventail de services et d'équipements destinés aux habitants : enfance, jeunesse, culture, tourisme, développement économique, environnement, mobilité, équipements sportifs, bâtiments communautaires ou encore action sociale.

Pour assurer ces missions, la collectivité s'appuie sur 10 budgets décomposés de la façon suivante en 2025 :

- **1 budget principal** regroupant l'ensemble des compétences communautaires : Enfance, Jeunesse, Relais Petite Enfance, Tourisme, Culture, Economie, Bâtiments à vocation économique, voirie rurale, bâtiments administratifs et techniques, logements locatifs, environnement, mobilité, social, équipements sportifs et affaires générales ;
- **5 budgets annexes** consacrés aux zones d'activités intercommunales ;
- **4 budgets annexes dédiés aux services publics industriels et commerciaux** (SPIC) qui doivent s'auto-équilibrer : eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif et déchets.



DES ÉQUILIBRES FINANCIERS À PRÉSERVER POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS DU TERRITOIRE

Dans un contexte marqué par une évolution contrainte des ressources des collectivités, la Communauté de Communes poursuit une gestion rigoureuse de ses finances afin de **préserver sa capacité d'action.**

En 2025, plusieurs indicateurs témoignent de cette dynamique, avec une **diminution de l'endettement** et une **amélioration de la capacité d'autofinancement**, renforçant ainsi les marges de manœuvre de la collectivité.

Cette situation invite toutefois à poursuivre les réflexions engagées sur plusieurs sujets structurants, notamment l'évolution de la **Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)**, la participation au financement des zones d'activités intercommunales ou encore la poursuite de la réflexion engagée sur la priorisation des compétences exercées par la collectivité.

La maîtrise des dépenses constituant un enjeu majeur, malgré la diminution des aides à l'emploi et les délais de versement de certains remboursements, **la masse salariale est restée globalement stable**, avec **90 agents mobilisés** au service des habitants.

Enfin, la Communauté de Communes a poursuivi sa politique de partenariat afin de consolider les services proposés à la population. Le maintien du soutien au tissu associatif, la signature de **la Convention Territoriale Globale (CTG)** avec la Caisse d'Allocations Familiales ainsi que la convention conclue dans le domaine de la culture constituent autant de leviers pour pérenniser et développer les services à destination des habitants.

DES CHOIX BUDGÉTAIRES POUR PRÉPARER L'AVENIR

Face à l'évolution des contraintes financières pesant sur les collectivités, la Communauté de Communes poursuit une stratégie visant à concilier maîtrise des dépenses et maintien de la qualité des services.

LE BUDGET 2025 EN CHIFFRES :

Fonctionnement

- **13 521 758 €** de recettes ;
- **10 903 697 €** de dépenses.

Investissement

- **4 736 703 €** de recettes ;
- **4 242 118 €** de dépenses.

Gestion budgétaire

- **11 673 écritures comptables** réalisées sur l'ensemble des budgets.

Soutien aux communes et associations

- **147 357 € de subventions** versées aux associations locales
- **222 462 € de Fonds de concours** versés aux communes dans le cadre du Pacte financier et fiscal

Cette démarche repose sur plusieurs orientations :

- contenir la progression des dépenses de fonctionnement ;
- poursuivre la maîtrise de l'endettement ;
- programmer les investissements en fonction des priorités du territoire et des financements mobilisables.

Aujourd'hui, la nécessité de prioriser les interventions de la collectivité permettra de concentrer les moyens sur ses compétences et ses projets structurants. Ces choix permettent de préserver les capacités d'investissement de la collectivité tout en accompagnant durablement les projets au service des habitants.











PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ, AU CŒUR DES ENJEUX DE NOTRE TERRITOIRE